BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.,

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES,
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME X.

DIXIÈME ANNÉE. 1850 — 1851.

PARIS,

AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,

RUE CASSETTE, 13.

1850.



» classes, tandis que des fortunes immenses, et le plus souvent éphé-
» mères, s'élèvent avec une égale rapidité. »

MM. de Damas ont attribué le jugement du concours au *Comité général de l'association pour la propagande antisocialiste et pour l'amélioration du sort des populations laborieuses.* Suivant le vœu des donateurs, les Mémoires ne doivent pas excéder 150 pages d'impression in-8°. Les manuscrits doivent être adressés au secrétariat du Comité, rue Monthabor, 24, avant le premier octobre prochain.— Les questions posées par MM. de Damas ont une importance digne d'attirer l'attention et les études des esprits les plus sérieux.

NÉCROLOGIE.

M. L'ABBÉ A.-B. CAILLAU.

Nous ne voulons pas attendre le moment où il nous sera possible de rendre hommage à la mémoire de M. l'abbé Caillau par une notice détaillée, pour faire part à nos lecteurs de la mort de ce saint prêtre, de ce savant et zélé collaborateur, dont le concours nous a été si utile depuis neuf ans, dont nous aimions tant à recevoir les conseils, pour lequel nous avions une estime et une vénération si profondes, jointes à une affection toute filiale. Il s'est éteint paisiblement le 4 de ce mois, après avoir demandé et reçu les sacrements de la sainte Église notre mère, et nous avons la confiance qu'il est entré en possession de la couronne réservée dans le ciel à une vie toute consacrée à la gloire de Dieu et au salut des âmes. — Nous espérons pouvoir dire, le mois prochain, ce que M. l'abbé Caillau a fait pour l'Église par ses travaux apostoliques et par ses ouvrages : aujourd'hui, nous devons nous borner à déposer ici ce faible témoignage de nos regrets, et à demander à nos lecteurs un souvenir pour lui dans leurs prières.

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DU R. P. CAILLAU,

PRÊTRE, DOCTEUR EN THÉOLOGIE, PREMIER ASSISTANT DE LA SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE LA MISÉRICORDE,

CHANOINE HONORAIRE DU MANS ET DE CAHORS,

L'un des *rédacteurs* de la *Bibliographie catholique.*

Nous accomplissons un devoir tout à la fois douloureux et consolant, en retraçant ici la vie et les travaux du digne prêtre qui pendant neuf ans, nous a aidés de ses conseils, de ses prières, et qu'une collaboration non interrompue a dû rendre cher à ceux qui nous lisent. Il écrivait encore pour eux, au moment où la mort est venue, non point le surprendre, mais mettre un terme à une vie si bien remplie.

I.

Armand-Benjamin Caillau naquit à Paris le 22 octobre 1794, au sein d'une famille où il eut le bonheur de trouver les exemples des vertus chrétiennes. Il était le plus jeune de trois enfants. Marie-Henriette Bréton, sa mère, l'environna des tendres soins que réclamait sa frêle et délicate constitution; mais elle s'attacha surtout à imprimer dans son cœur, dès le berceau, les sentiments de piété qui animèrent sa vie entière. Son père, Henri-François Caillau, avocat, nommé professeur suppléant à la Faculté de droit de Paris à l'époque de son institution, inspira de bonne heure au jeune Armand le goût des études sérieuses

dont il avait été heureusement nourri lui-même (1), et il ne tarda pas à voir se révéler les précieuses dispositions de son fils.

Il y avait alors, dans les bâtiments de l'ancien collége de Justice, qui ont été détruits depuis, et dont le terrain a été réuni à celui du collége d'Harcourt pour former l'ensemble du nouveau collége Saint-Louis, une institution dirigée par M. Ruinet, d'où sont sortis des hommes qui se sont fait un nom dans la magistrature et dans les lettres. Le jeune Caillau y était envoyé tous les jours, comme externe, et suivait avec ses condisciples les classes du lycée Napoléon. Pendant le cours de ses études, il se fit constamment remarquer par sa pieuse conduite, et par une application soutenue, que secondait une étonnante facilité. Objet d'une attention spéciale de la part de ses maîtres, à cause des heureuses dispositions qu'ils découvraient en lui, il obtint de brillants succès au lycée et au concours général. Un de ses professeurs de rhétorique, devenu inspecteur général de l'Université (M. Naudet), parlait encore, il y a peu de temps, avec un souvenir plein d'estime, de son ancien élève, à l'un des prêtres les plus recommandables du clergé de France (M. Hamon, vicaire général, supérieur du séminaire de Bordeaux). Les loisirs que lui laissaient ses études ordinaires étaient utilisés avec soin. C'est ainsi que, dans les dernières années de sa vie, il montrait à ses amis un herbier qu'il avait formé pendant ses promenades des jours de congé du collége.

Au milieu d'une génération qui semblait tout entière étourdie par le bruit des armes, le jeune Caillau ne démentit pas un seul jour les espérances de ses premières années. Ce fut de bonne heure une de ces âmes pures, droites et fermes, pour lesquelles le devoir est chose sacrée. On apprécie moins, d'ordinaire, leurs combats et leurs mérites, parce que, chez elles, l'habitude de se vaincre laisse moins apercevoir les efforts que leur coûte la vertu. Sous la sage direction d'un prêtre vénérable, aujourd'hui chanoine de Paris (M. l'abbé Dumas), il avait été préparé, avec une attention religieuse, à sa première communion, qu'il fit en l'église Saint-Étienne-du-Mont, le 5 octobre 1809. Depuis ce moment sa piété se développa, s'affermit, et il venait à peine d'achever sa rhétorique, qu'il annonça le dessein de se consacrer à Dieu.

(1) Le P. Caillau avait classé et fait relier une partie des manuscrits de son père, compositions, études de jurisprudence, de littérature, d'histoire. On en compte plus de 100 énormes volumes in-f°, in-4° et in-8°, et il en reste un grand nombre qui ne sont pas classés. On peut juger par là des immenses travaux du savant professeur.

Au mois d'octobre 1813 il entra au séminaire Saint-Sulpice pour y commencer son cours de philosophie. Les habiles maîtres de cette excellente école du sacerdoce distinguèrent bientôt la solidité et la pénétration de cet esprit d'élite; de leur côté, ses condisciples étaient charmés de la droiture et de la simplicité de son caractère, et tous s'édifièrent de ses rapides progrès dans la science des saints.

Dès sa première année de théologie, il fut appliqué à l'œuvre des catéchismes. On sait la réputation des catéchimes de Saint-Sulpice, qui ont contribué à maintenir dans cette paroisse l'excellent esprit qui la distingue, et ont concouru à former tant d'hommes éminents par leur zèle dans le clergé de France. A l'époque dont nous parlons, ces catéchismes devinrent comme la pépinière de l'utile Société des Missions de France (aujourd'hui Société des Prêtres de la Miséricorde). Presque tous les *chefs* des divers catéchismes s'attachèrent à cette Société, vouée aux travaux apostoliques (1). M. l'abbé Giraud, mort récemment cardinal-archevêque de Cambrai, y entra lui-même alors, et en eût partagé les travaux, si l'ordre exprès de son évêque ne l'eût rappelé dans son diocèse. Les pieuses réunions du catéchisme fournirent à M. l'abbé Caillau l'occasion de faire mieux connaître les dons heureux que Dieu lui avait départis. Dévoré d'un zèle ardent pour le salut des âmes, il porta à toutes les fonctions du catéchiste cette sainte application, cet esprit de foi qui les vivifient. Déjà on admirait en lui cette exactitude de doctrine, cette clarté d'exposition, cette méthode sûre qu'on retrouve plus tard dans tous ses écrits. Chargé, pendant deux ans, de la direction du catéchisme de persévérance des filles, il y fit, en quelque sorte, l'apprentissage de l'apostolat auquel il se sentait dès-lors appelé, et son nom est resté profondément imprimé dans le cœur de toutes les personnes dont il instruisit les premières années. En 1817 et 1818, chargé de diriger la préparation des enfants à la première communion, comme *chef du catéchisme de semaine*, il trouva un nouvel aliment à son zèle dans cette importante mission qui lui était confiée, et s'en acquitta de manière à pouvoir servir de modèle à ceux qui venaient après lui.

L'infatigable activité de son esprit et sa merveilleuse organisation (2)

(1) MM. de Forbin-Janson, Fayet, Druon de Brusneau, Menoust, du Mesnildot, Menjaud, Saintyves, Levasseur, Caillau, de Scorbiac (*Hist. des catéchismes de Saint-Sulpice*).

(2) Il disait lui-même qu'il lui fallait, pour bien faire, deux occupations à la fois. C'est ainsi que nous l'avons vu préparer souvent une instruction de catéchisme

le rendirent capable d'occuper en même temps, dans l'intérieur du séminaire, l'emploi de maître de Conférences de théologie, pour lequel il fut désigné par ses supérieurs. Plusieurs prêtres utilement appliqués aujourd'hui au ministère pastoral, dans le diocèse de Paris, se plaisent à redire qu'il sut leur rendre facile une étude dans laquelle ils eussent peut-être tristement échoué sans lui.

Ordonné prêtre à Noël de l'année 1818, il embrassa immédiatement, à la suite de plusieurs de ses condisciples et de ses amis du séminaire, la carrière des Missions, sous la direction du vénérable abbé Rauzan.

II.

A peine admis au sacerdoce, M. l'abbé Caillau fut envoyé par ses supérieurs à la mission de Toulouse (janvier 1819). Attaché pendant tout le cours de ces saints exercices à l'église de la Dalbade, sous la conduite d'un missionnaire plein d'expérience (le P. Desmares), il se concilia, malgré sa jeunesse, la confiance de tous. Prédications, confessions, chant de cantiques, son zèle embrassait tout et semblait le multiplier. On se vit obligé, plus d'une fois, de le modérer et de fixer une heure au-delà de laquelle il ne devait plus confesser.

Une fois entré dans cette carrière, il la parcourut avec des fruits abondants de salut pour les peuples, s'oubliant lui-même, se dévouant avec une ardeur que rien ne pouvait ralentir, encourageant par son exemple ceux qui travaillaient avec lui. C'est ainsi qu'il participa successivement aux missions de Bayonne (1819), Étampes (1820), Reims et Montpellier (1821), Cahors (1822), Dijon (1824), Metz et Nancy (1825) ; aux exercices de mission pour la visite pastorale, à Paris, dans es paroisses Saint-Jacques-du-Haut-Pas (1821), N.-D.-des-Victoires (1822), Saint-Germain-l'Auxerrois et Saint-Merry (1823), Quinze-Vingt (1824). Il dirigea lui-même la mission de Figeac (1824).

Dans les intervalles de ces grands travaux apostoliques (de 1819 à 1824), il suffisait à de nombreuses prédications en diverses paroisses de Paris ; à des retraites de première communion, de collèges, de communautés ; et au milieu de tant d'occupations, il trouvait encore le secret de se livrer, d'après le conseil de ses supérieurs (1), à une

pendant la leçon de théologie, sans rien perdre cependant de son application aux paroles de son professeur.

(1) Le vénérable P. Rauzan lui prescrivit, dès son entrée dans la Société, une étude journalière des Pères de l'Eglise, et spécialement de saint Jean Chrysostome, qu'il

étude sérieuse des Pères de l'Église. En examinant les divers écrits qu'il a publiés, on voit que c'était là son étude de prédilection. Il y porta toujours cette rectitude de jugement, cette sagesse d'esprit, si rares aujourd'hui, qui préviennent les écarts de l'imagination et les dangereux entraînements des systèmes.

Ouverte solennellement à l'exercice public du culte au mois de janvier 1822, l'église patronale de Sainte-Geneviève avait été confiée par Mgr l'archevêque de Paris, avec l'assentiment du roi, à la Société des Missions de France. Cette église devenait comme un foyer précieux de piété, par les institutions qui y avaient été formées associations d'hommes, association de dames, association de demoiselles, association de Saint-Joseph pour les ouvriers, association de la corporation des charbonniers de Paris... Chaque dimanche, quelques-unes de ces pieuses réunions se tenaient à l'église basse, et la parole d'un missionnaire alimentait à la fois les esprits et les cœurs. Chaque jour, en outre, dans l'église haute, les missionnaires avaient deux exercices : le matin, la prière, suivie de la méditation et de la première messe ; le soir, le chant des cantiques, une instruction et la prière. Pendant le jour, ils s'employaient au ministère de la confession ; c'était ainsi comme une mission perpétuelle. — Le supérieur général des Missions de France appliqua, en 1825, le P. Caillau au service de cette église. Son zèle y fut bientôt apprécié, et en 1826 il en fut nommé *Dir cteur*. Il occupa ce poste honorable jusqu'aux événements de 1830, qui amenèrent la clôture et la profanation ultérieure de cette église de la patronne de Paris. Durant les quatre années de sa direction, le P. Caillau imprima un nouvel élan aux réunions de Sainte-Geneviève. La splendeur des fêtes qui s'y célébraient, l'agréable variété des instructions, le dévouement des prêtres, tout concourait à attirer les pieux fidèles, qui venaient participer avec empressement à ces saints exercices.

Les moments de loisir que lui laissait le ministère actif auquel il était appliqué, furent employés par lui à quelques savants travaux dont nous aurons à parler plus tard. Ses forces s'épuisèrent au milieu de tant de fatigues, et dans le cours de l'année 1829, il tomba dans un état de faiblesse et de langueur qui lui fut extrêmement pénible, à cause de la prodigieuse activité de son zèle.

l'obligea à lire dans le texte original, afin de se fortifier dans la langue grecque. On l'a vu, fidèle à cette recommandation jusque dans les derniers temps de sa vie, préparer son sujet d'oraison de chaque jour dans quelqu'un des écrits de cet illustre docteur.

Dans cette épreuve, on lui parla des grâces signalées qui étaient souvent obtenues par l'intercession de Marie, au pèlerinage de N.-D. de Roc-Amadour en Quercy. Sa tendre confiance en la très-sainte Vierge lui fit accueillir avec joie la pensée de recourir à elle, et de lui devoir sa guérison. Il se détermina à partir pour porter lui-même sa prière au pied de l'image de Marie. Ce fut là qu'il sentit renaître ses forces, et c'est à cette heureuse guérison qu'il fait allusion dans un de ses écrits que lui dicta la reconnaissance (1). De cette époque date l'espèce d'engagement qu'il remplit avec bonheur chaque année jusqu'à la fin de sa vie, de se rendre à N.-D. de Roc-Amadour, et de travailler à remettre en honneur ce pieux pèlerinage. — En 1835, il établit en ce lieu, autrefois célèbre, une neuvaine de prédications, qui s'ouvrait annuellement le 8 septembre, jour de la Nativité de la très-sainte Vierge. Il accourait avec un de ses confrères, et se livrait, avec toute l'ardeur de son zèle, au double ministère de la parole sainte et de la confession. Prêtres et fidèles se pressaient dans les diverses parties de ce pieux sanctuaire ; un grand nombre y passaient la nuit, comme dans un lieu de douce hospitalité, au pied des autels de Marie. Frappé de cet empressement des peuples, le dévoué missionnaire voulut pourvoir au bien de cette multitude, et lui assurer les secours du salut. Il acheta de ses deniers les ruines de l'ancienne forteresse de Roc-Amadour, et, avec l'agrément de Mgr D'Hautpoul, évêque de Cahors, il fit bâtir sur le plateau une maison d'habitation commune, qu'il ouvrit depuis à des missionnaires diocésains, spécialement chargés de ce pèlerinage sous l'autorité de leur évêque. C'est là qu'il avait la consolation de recevoir tous les ans un grand nombre de prêtres, heureux de se dévouer avec lui, pendant cette neuvaine, et le jour et la nuit, à entendre les confessions. Plusieurs évêques du voisinage, NN. SS. les évêques du Puy, de Saint-Flour et de Tulle, y vinrent acquitter le tribut de leur propre piété envers la très-sainte Vierge, et rehausser par leur présence l'éclat de ces saintes solennités. Le digne évêque actuel de Cahors (Mgr Bardou) présidait chaque année, depuis son entrée dans le diocèse, à ces pieux exercices, et, confondu parmi ses prêtres dont il encourageait admirablement le zèle, on le voyait assis, pendant toute la durée de la neuvaine, au saint tribunal de la pénitence, y accueillant avec une bonté paternelle les plus pauvres, les plus

(1) *Histoire de N. D. de Roc-Amadour*. pp. 5 et 161.

humbles de son troupeau, et distribuant, le dernier jour, à des milliers de fidèles, la divine eucharistie. Touchant spectacle, que contemplera sans doute avec joie, cette année, du haut du ciel, le zélé missionnaire que Dieu vient de rappeler à lui, et dont il avait fait l'instrument de sa gloire pour perpétuer cette œuvre sainte (1) !

III.

L'épreuve de l'infirmité dont nous venons de parler ne devait pas être la seule qui fût réservée à ce digne prêtre : le 27 mai 1830, il avait eu la douleur de perdre sa mère, cette mère qui avait si sagement guidé son enfance, et qui était le juste objet de son affection. Deux mois plus tard, il lui fallut abandonner aussi ses chères réunions. Le 28 juillet 1830, au milieu de l'agitation qui régnait déjà dans Paris, une Œuvre connue sous le nom d'*Association de Sainte-Anne* célébrait le matin sa fête principale à Sainte-Geneviève, lorsqu'on vint annoncer que l'orage devenait plus menaçant, et que la prudence demandait qu'on fermât l'église. Le P. Caillau congédia les pieux fidèles, pourvut à la sûreté des vases sacrés, des saintes reliques, des saintes hosties qui étaient encore dans le tabernacle ; et après avoir ainsi rempli tout son devoir, averti, par quelques menaces, de quitter sa demeure, il parvint le lendemain 29, à travers mille difficultés, à gagner Nogent-sur-Marne, où sa famille possédait une petite maison de campagne. Peu de jours après, informé du pillage de la maison des Missions, apprenant que ses confrères étaient momentanément dispersés par la tempête, il revint à Paris, remit à l'un des MM. les vicaires généraux de Mgr l'archevêque tout ce qui appartenait à l'église Sainte-Geneviève, et qui avait été confié à sa garde ; et, avec l'autorisation de M. le préfet de police (Girod de l'Ain), reprit, au nom du supérieur de la Société, tout ce qui avait été apporté par celle-ci au service de l'église. Ce fut alors que, libre de tout soin, il conçut la pensée de faire un voyage en Italie pour visiter le tombeau des saints Apôtres.

Il partit en effet, dans le cours du mois d'août, avec un de ses confrères (le P. Saintyves), qu'il avait déjà précédemment associé à ses utiles et savants travaux, et que nous serons heureux de voir

(1) Peu de temps avant sa mort, le P. Caillau venait de conclure, avec un admirable désintéressement, la vente de cette maison de Roc-Amadour à Mgr de Cahors, et les fonds provenant de cette vente avaient été immédiatement destinés par lui à une autre Œuvre dont il avait également à cœur le succès.

occuper dans la rédaction de notre Recueil la place que laisse vide celui dont il connaissait si bien le mérite. Peu de jours après leur arrivée à Rome, les deux missionnaires furent admis en audience particulière par le souverain Pontife Pie VIII, qui les accueillit avec bonté, et leur témoigna un vif intérêt quand ils lui dirent qu'ils appartenaient à la Société des Missions de France. Bientôt après, le P. Caillau eut la joie d'embrasser son vénérable supérieur, le P. Rauzan, que la main de Dieu conduisait à Rome pour préparer, de la part du souverain Pontife, l'approbation solennelle de cette même Congrégation qu'une révolution venait de persécuter et de proscrire. Le Pape reçut le vénérable vieillard avec une affectueuse bienveillance, et lui prodigua les témoignages de la plus haute estime; mais la mort enleva ce vertueux pontife. L'élection du cardinal Capellari, qui prit le nom de Grégoire XVI, fut suivie de quelques troubles qui jetèrent à Rome une grande inquiétude dans les esprits. Le P. Caillau n'en continua pas moins à nourrir sa foi des précieux aliments que lui présentait cette ville; le besoin de l'étude l'amena à visiter les Bibliothèques où se trouvaient rassemblés les plus riches trésors de l'antiquité chrétienne : la Bibliothèque du Vatican, la Bibliothèque Chigi, celle de Sainte-Croix-de-Jérusalem; comme plus tard, il visita la Bibliothèque royale de Naples (1), celle du mont Cassin, celle des Médicis, à Florence, celle de Venise, pour y faire de précieuses recherches, dont nous aurons à signaler les fruits. Chez lui l'étude ne pouvait comprimer les élans du zèle, et le carême de 1831 lui offrit l'occasion d'exercer son apostolat par une suite de prédications à l'église Saint-Louis-des-Français.

Ce fut vers cette époque qu'on lui proposa, de la part du Souverain Pontife, l'archevêché de Smyrne. L'état de sa santé, plus encore peut-être l'amour de sa chère Congrégation, à laquelle il avait voué sa vie, lui firent refuser cet insigne honneur; et depuis, il ne laissa jamais échapper le secret de cet honorable choix et de ce refus.

Nous ne le suivrons pas dans les divers pèlerinages qu'il entreprit pour visiter les principaux sanctuaires de l'Italie. Après avoir satisfait pleinement les désirs de sa piété, il reporta sa pensée vers la France, et il y rentra au commencement de l'année 1832.

(1) A Naples, on lui montra un commentaire manuscrit sur saint Matthieu, par un saint Rémy, de France, autre que saint Rémi de Reims. Par suite d'une défense du roi de Naples, il eut le regret de n'en pouvoir préparer la publication.

Sa santé exigeait encore des ménagements, et il vint se fixer à Paris, à l'Infirmerie Marie-Thérèse. A peine arrivé, il y ouvrit une carrière à ce zèle infatigable qui le dévorait, par des exercices publics de chaque dimanche, à la chapelle de la maison. Les pieux fidèles y accouraient avec empressement, et Dieu se plut à récompenser leur foi ; car aucune des personnes qui suivaient ces instructions ne fut atteinte du terrible fléau qui fit alors tant de ravages. Aussi le P. Caillau en rendait-il à la bonté divine de vives actions de grâces ; et dans les derniers temps de sa vie, disait-il en souriant avec une agréable simplicité : « J'ai été prophète cette année-là ; car j'avais annoncé à mon » petit auditoire que personne, parmi ceux qui le composaient, ne se» rait frappé du choléra. »

Cette situation, toutefois, n'était encore, pour le P. Caillau, qu'un exil ; il aspirait à le voir finir, et Dieu lui ménagea cette joie.

De retour de Rome le 8 septembre 1833, le P. Rauzan, après avoir préparé pendant quelques mois la réunion de ses enfants dispersés, les rappela autour de lui pour reprendre les exercices d'un ministère que les événements avaient si tristement interrompus. Ce fut au mois de juin 1834 qu'il fut permis au P. Caillau de rejoindre ses confrères. Il était entré déjà dans les conseils de la Société en 1825 ; en 1834, on l'appela à une des charges d'assistant du supérieur général ; il fut confirmé dans cette charge au mois de septembre suivant ; et depuis, à l'élection du supérieur général qui dut remplacer le P. Rauzan, au mois d'octobre 1847, il fut choisi pour premier assistant.

A peine rentré au milieu de ses frères, le P. Caillau ouvrit à l'église de Notre-Dame-de-l'Abbaye-aux-Bois, de l'agrément du vénérable curé qui gouvernait alors cette paroisse, le petit exercice du dimanche, qu'il y continua jusqu'en 1840. D'abord, explication suivie du Symbole, des Commandements de Dieu et de l'Église, des Sacrements ; plus tard, explication de quelque livre de la sainte Écriture : on ne se lassait pas d'entendre cette parole toujours si claire, si solide. Il reprit avec le même zèle le cours de ses autres prédications ; stations et retraites, il acceptait avec empressement toutes les occasions de se dévouer. Les paroisses Saint-Sulpice, Saint-Étienne-du-Mont, Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, Saint-Denis-du-Saint-Sacrement, Saint-Séverin, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Thomas-d'Aquin, le virent successivement remplir des stations qui devenaient comme des missions, par les fruits abondants qu'elles produisaient.

Cependant, en 1840, pour échapper aux instances qui lui étaient faites d'accepter une chaire à la Faculté de théologie de Paris, et plus tard un titre de vicaire général, il obtint de son supérieur d'être envoyé à l'établissement fondé à Orléans.

IV.

Ce fut le 1er novembre 1840 qu'il prit la direction de la maison d'Orléans. Ce jour-là même, il prêcha à l'église cathédrale en présence d'un nombreux et brillant auditoire, qui sut apprécier en lui, dès le début, et le talent de l'orateur et le zèle de l'apôtre. Nous ne finirions pas si nous voulions raconter en détail tous les travaux qu'il embrassa pendant les neuf années de son séjour à Orléans. Un Avent et un Carême à la Cathédrale, onze Carêmes dans diverses paroisses de la ville et de la campagne, car il en remplissait quelquefois deux en même temps : trois stations d'Avent dans la campagne; quatre stations du Mois de Marie en diverses paroisses de la ville. Joignons à cela plus de vingt-cinq retraites aux religieuses de l'Hôpital général, de l'Hôtel-Dieu, de la Visitation, du Calvaire, de la Providence, de la Présentation, aux Ursulines, aux institutrices, aux ouvrières, aux femmes pauvres, aux hommes qu'il réunissait chaque année. Et comme si tant de travaux n'eussent pas suffi à son zèle, il donnait jusqu'à quatre fois la retraite aux sœurs de Saint-Paul de Chartres, deux fois aux filles du Bon-Pasteur, à Paris; on l'appelait pour des retraites au grand séminaire de Meaux, au petit séminaire d'Avon (Meaux), à celui de Monfaucon (Cahors); au Mans, pour les dames de la ville; au pensionnat des frères des Écoles chrétiennes, à Passy (près Paris), à l'institution de M. Poiloup, à Vaugirard, et à Tours, en 1849, pour le Carême de l'église métropolitaine.

On s'étonne moins encore, s'il est possible, de tant d'œuvres accomplies par un seul homme, que de l'inépuisable fécondité de son esprit dans la conception de nouveaux plans, de l'admirable variété des détails par lesquels il parvenait toujours à instruire et à captiver son auditoire. On a vu des hommes graves, distingués dans la magistrature et le barreau, rechercher avec intérêt toutes les occasions de l'entendre, et exprimer hautement l'impression qu'ils emportaient de ses discours.

Heureux de porter partout la parole sainte sur l'appel des pasteurs, le digne missionnaire attachait une grande importance à suivre de

près un auditoire au bien duquel il pourrait ainsi plus sûrement travailler. Aussi prit-il à cœur de préparer, dès son arrivée à Orléans, l'établissement des réunions régulières qu'il venait d'abandonner en quittant Paris. Par ses soins, et en grande partie à ses dépens, s'éleva dans l'intérieur de l'enclos de Saint-Euverte, attenant à l'ancienne église du même nom, une gracieuse chapelle, ouverte au public et devenue un lieu de pèlerinage, sous l'invocation de Notre-Dame-du-Mont. Elle fut bénite solennellement, le 13 août 1844, par Mgr Fayet, évêque d'Orléans. Là, se réunissent chaque dimanche autour de la chaire du missionnaire, de pieux fidèles avides de s'instruire : glose, chant de cantiques, instruction, bénédiction du très-saint Sacrement, c'est toujours cette utile variété qui appelle et soutient l'attention, sans négliger de nourrir à la fois et l'esprit et le cœur ; là, chaque année se font plusieurs des retraites dont nous avons parlé plus haut ; là, surtout, chaque jour, à chaque heure du jour, les tribunaux sacrés de la pénitence sont ouverts, et quiconque vient réclamer les secours de l'homme de Dieu, est assuré de l'y trouver toujours prêt à l'accueillir.

Une autre Œuvre excitait encore la sollicitude du P. Caillau. Un de ses confrères (le P. Paraudier) avait formé, sous le titre d'*Association de zèle*, une pieuse union de fidèles, dans un grand nombre de diocèses de France. A la mort de ce prêtre vénérable, le P. Caillau recueillit cet héritage, et se dévoua à poursuivre l'Œuvre commencée. Chaque mois, il adressait une feuille d'impression aux associés répandus dans toute la France.

Le besoin qu'il avait de ne laisser aucun moment de sa vie sans un utile emploi, lui fit cultiver l'étude de quelques langues. Outre les SS. Pères et les classiques grecs et latins, dont il s'occupait encore pendant les derniers jours de sa vie, il avait appris *l'italien*, *l'anglais*, *l'espagnol ;* il avait donné une application spéciale à la *langue hébraïque*, sous la direction d'un de ses confrères, pour acquérir une plus parfaite intelligence de nos livres saints. Enfin, il s'était fait lui-même comme une espèce de grammaire du *patois du Quercy*, afin de pouvoir entendre, à Roc-Amadour, les confessions des pauvres gens de la campagne.

V.

On comprend que tant de travaux aient dû épuiser ses forces avant l'âge, et abréger sa vie ! Pendant le carême qu'il prêcha à Tours, en

1849, il ressentit les premières atteintes de douleurs aiguës. Peu accoutumé à prendre soin de lui-même, il négligea d'abord ces avertissements, et ne voulut pas manquer à la promesse qu'il avait faite de prêcher les exercices du Mois de Marie à Saint-Donatien d'Orléans : mais depuis cette époque, au milieu de bien des alternatives, il sentait augmenter sa faiblesse, et son attention était éveillée par quelques symptômes qui lui semblaient alarmants. Autour de lui on multipliait les efforts, sans pouvoir remédier au mal. Il put cependant accomplir encore, à son ordinaire, le pèlerinage de Notre-Dame-de-Roc-Amadour au mois de septembre 1849 ; mais ce fut là comme le dernier effort de son zèle. A son retour, on remarqua en lui une altération notable ; on dut exiger des ménagements et du repos. Au commencement du carême de 1850, son Supérieur général l'appela à Paris, afin de l'arracher à toute sollicitude, et de l'environner de tous les soins d'un père et d'un ami. Il fallut toutefois lui permettre quelque travail ayant rassemblé de nombreux matériaux, il s'occupait de préparer la vie du R. P. Rauzan, qu'il laisse inachevée, et il continuait son active collaboration à notre Recueil.

Quelque confiance qu'on cherchât à lui inspirer, il disait hautement qu'il se sentait mourir; il souriait doucement aux paroles affectueuses du médecin, lorsque celui-ci lui annonçait quelque amélioration dans son état. En effet, tous les efforts des hommes les plus habiles et les plus dévoués, les prières de ses amis, celles d'un grand nombre d'âmes fidèles qui demandaient sa conservation au prix de bien des sacrifices : tout devait céder devant les desseins de Dieu, qui avait résolu de le rappeler à lui. Pour lui, il envisageait la mort avec une douce sérénité, et il en parlait librement aux personnes de sa famille qui venaient assidûment le visiter.

Le lundi 1er juillet, de nouveaux accidents inspirèrent de justes craintes. Toujours calme au milieu des inquiétudes qu'éprouvaient ses amis, on ne le vit pas un seul instant se démentir. Le mardi 2 juillet, il ne se sentit pas la force de célébrer la sainte Messe. Le lendemain, il demanda à se confesser, pour accomplir la règle qui prescrit la confession de chaque semaine, et il le fit avec une grande foi ; il s'entretint ensuite d'affaires avec une pleine liberté d'esprit, et il récita encore le saint Office. Comme on lui faisait remarquer qu'il pouvait s'en dispenser : « Oui, répondit-il doucement, mais avec un péché mortel, » puisque j'ai la force de le dire. »

Le soir, le Supérieur général lui annonça que les médecins avaient conçu des craintes, et qu'il y avait lieu pour lui à recevoir les sacrements. Il répondit avec simplicité : « Mon Père, je suis à votre dispo- » sition ; je ferai tout ce que vous jugerez à propos. » Vers neuf heures et demie, il reçut des mains du Supérieur général, en présence de plusieurs de ses confrères, l'extrême-onction et le saint viatique avec une foi vive, répondant à toutes les prières d'une manière ferme et calme à la fois.

Peu après, le Supérieur général revenant près de son lit, le malade lui prit les mains et lui dit : « Mon Père, j'espère que vous ne pensez » pas que je sois trop ému de ce que je viens de faire : je suis entre » les mains de Dieu. »

La nuit fut paisible ; à 5 heures du matin, le médecin trouva le malade moins affaissé que la veille. Vers 8 heures, un de ses confrères lui ayant dit : « Mon Père, du courage ! » le malade répondit : « Il ne me » manque pas. » Bientôt il perdit connaissance et demeura ainsi, sans aucune agitation, sans souffrance apparente, jusqu'à son dernier soupir, qu'il rendit paisiblement à onze heures et demie du matin, le jeudi 4 juillet 1850, à l'âge de 55 ans 8 mois et quelques jours. Aussitôt après sa mort, sa figure prit un air de sérénité remarquable, qui ne s'altéra presque pas jusqu'au moment de sa sépulture.

Le samedi 6 juillet, la modeste église de Notre-Dame-de-l'Abbaye-aux-Bois, si pleine encore de ses souvenirs, réunissait autour de sa dépouille mortelle, dans une pensée commune de prière et de douleur, sa famille, ses confrères, un grand nombre d'ecclésiastiques, parmi lesquels on distinguait l'un de Messieurs les vicaires généraux de Paris, deux anciens vicaires généraux de Mgr de Quélen, plusieurs chanoines et curés, plusieurs membres des diverses congrégations ecclésiastiques, des laïques honorables et de pieux fidèles de toutes conditions, empressés de rendre un dernier hommage au digne prêtre dont ils avaient recueilli les précieuses leçons.

Nous venons de raconter la vie d'un prêtre selon le cœur de Dieu ; on comprend assez les vifs et profonds regrets que causa cette mort à ceux auxquels il avait associé sa vie, le vide qu'elle laisse dans leurs rangs. Nous devions laisser à ses œuvres le soin de faire ressortir et la pureté et la vivacité de sa foi, et les saintes ardeurs de son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et son tendre amour pour l'Eglise, et son respect profond et filial pour le Souverain Pontife, vi-

caire de Jésus-Christ sur la terre ; mais rien de plus touchant que les témoignages qui lui ont été rendus, depuis sa mort, par ceux qui avaient été plus à portée de le connaître et de l'apprécier. On louait sa vaste érudition, que rehaussait une si rare modestie ; l'admirable simplicité qui s'unissait en lui à des talents si remarquables ; la prodigieuse activité de son esprit et la perfection de son obéissance qui en faisait, dans la Société, un modèle de régularité pour ses confrères. Un illustre évêque écrivait : « Une telle perte a de grandes et dou- » loureuses conséquences. Aujourd'hui surtout, les hommes comme le » P. Caillau se remplacent bien difficilement. Le siècle présent n'en » forme guère de semblables. » — Un autre vénérable prélat écrivait aussi dans l'effusion de son cœur, à la triste nouvelle de cette mort « Je ressens ce malheur, et j'en suis affecté plus que je ne pourrais l » dire. Ce doit être un deuil général que la disparition de tels hommes, » si admirablement doués sous le rapport de la science et des plus » belles vertus ! Pour lui, il ne perd rien, il a tout gagné, et je me » persuade que, depuis longtemps, la mesure de ses mérites était » remplie ; mais vous, votre chère Congrégation, tous ceux qui l'ont » connu, à qui il a fait du bien, toute l'Église de France, on peut le » dire, doivent être frappés du coup qui l'a enlevé et ne peuvent » manquer de s'en ressentir longtemps. »

Nous parlerons dans notre prochain numéro des nombreux ouvrages de notre pieux et docte collaborateur.

---

19. ACTES OFFICIELS *de la République romaine depuis le* 9 *février jusqu'au* 2 *juillet* 1849, *extraits et traduits du* Moniteur romain.—In-8° de VI-195 pages (1850), chez Amyot ; — prix : 3 fr.

20. PIE IX ET L'ARMÉE FRANÇAISE. — *Lettres de Rome* (Correspondance de l'*Univers*). — 1 vol. in-32 de VIII-177 pages (1850), chez Jacques Lecoffre et Cie ; — prix : 60 cent.

Nous réunissons ici deux publications qui paraissent n'avoir aucun rapport entre elles, mais que cependant il nous a semblé intéressant de rapprocher : la seconde est toute à la gloire de notre valeureuse armée, appelée à arracher la ville de Rome au joug républicain ; la première, composée évidemment dans le but de transmettre aux âges futurs les hauts faits du gouvernement usurpateur, est peut-être la plus sanglante critique qu'on puisse en faire. — Dans le second de ces deux ouvrages, un correspondant très-bien informé raconte, pour ainsi dire jour par

jour, ce qui s'est passé à Rome depuis le 10 avril 1850 jusqu'au 12 mai suivant. Il nous fait assister aux préparatifs qui précédèrent le retour du Souverain Pontife, à l'arrivée de Pie IX dans la ville sainte, et à toutes les démonstrations de respect et de joie qui suivirent cet événement si longtemps désiré. L'éditeur a complété ces lettres, toutes fort intéressantes, par des extraits des journaux de Rome, et des diverses correspondances publiées dans les journaux de Paris et des départements; il y a joint des lettres d'une date antérieure à la rentrée du Saint-Père, qui montrent par quel travail intérieur de conversion Dieu agissait sur l'armée française, et la préparait pour le jour béni où le Père des chrétiens apparaîtrait au milieu d'elle. Le volume est terminé par des extraits de lettres plus récentes, où sont racontés quelques faits extraordinaires, manifestations de la puissance de Dieu et de la bonté de la Reine des anges, entre autres l'apparition de la sainte Vierge à la femme protestante d'un officier français, qui, vaincue et convertie, est rentrée dans le sein de l'Église. Orgueil national bien légitime, édification, intérêt, voilà ce qui distingue ce recueil, et en fait un bon livre de propagande. —Les *Actes officiels de la République romaine,* au contraire, nous font connaître toutes les mesures décrétées par le pouvoir que notre vaillante armée était appelée à combattre. Ces pièces curieuses, et désormais historiques, s'ouvrent par le décret de l'Assemblée constituante romaine, qui déclare la papauté déchue, *en fait et en droit,* du pouvoir temporel des États romains, et se terminent par la Constitution de la République promulguée la veille de l'entrée des Français au Capitole. On y trouve, à côté des décrets qui confisquent les biens ecclésiastiques (p. 9), qui abolissent les vœux religieux (p. 73), qui établissent l'impôt progressif (p. 14), et qui créent le papier-monnaie, des proclamations, des ordres du jour, des œuvres diplomatiques, et parmi quelques pièces bizarres, un décret qui nomme des *prédicateurs officiels pour enflammer et soutenir le courage du peuple au moment suprême de la défense de la patrie* (p. 84). Nous croyons que l'auteur de cette compilation a complétement manqué son but. Dans les quelques pages placées en tête du volume, il ne dissimule pas ses opinions favorables à la Révolution dont il réunit les Actes : à notre avis, ces Actes sont sa plus juste condamnation. Il suffit de les parcourir pour abhorrer à jamais les révolutions qui ne peuvent se consommer, comme celle-ci, qu'à l'aide de la violence, de la tyrannie, de la spoliation et de la guerre civile. Sous ce rapport, ces documents nombreux et authentiques peuvent avoir leur

utilité. Ce sont, dans tous les cas, des pièces officielles qu'il est bon de conserver et de transmettre aux générations futures, avec les noms de ceux qui les ont signées. Peut-être l'expérience du passé servira-t-elle enfin à détourner de l'avenir de pareils malheurs et de semblables calamités.

21. **BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET MORALE.** — Série de volumes in-12, chez Lefort, à Lille, et chez Ad. Le Clère et Cie, à Paris.

22. L'AFRIQUE *d'après les voyageurs les plus célèbres,* par UN HOMME DE LETTRES. — Un volume de 210 pages (1850); — prix 90 cent.

23. L'AMÉRIQUE *d'après les voyageurs les plus célèbres*, par UN HOMME DE LETTRES. — Un volume de 210 pages (1850); — prix 90 cent. — Ces deux volumes, que la même main a rédigés, donnent une description de chacune des contrées qui composent ces deux grandes parties du monde. L'auteur n'y a rien mis du sien; il a seulement rassemblé des fragments empruntés aux voyageurs les plus célèbres, dont il cite toujours les noms à la suite de chaque article. Cette méthode offre deux avantages, la variété dans le style et l'authenticité des narrations qui gardent leur caractère original. Il est vrai que la brièveté des citations laisse souvent les descriptions incomplètes et insuffisantes pour ceux qui cherchent une instruction solide. Mais destinés à de jeunes enfants, ces volumes les délasseront innocemment, et, en leur donnant au moins des notions utiles, leur inspireront le désir d'une instruction plus étendue.

24. DÉCOUVERTES LES PLUS UTILES *et les plus célèbres*. — 2e édition; 1 vol. de 214 pages (1849); — prix 90 cent.

25. HISTOIRE DES PLUS CÉLÈBRES MARINS, par *Maxime de Montrond*. — 1 vol. de 216 pages (1849); — prix 90 cent. — Voilà deux titres qui ne sont pas nouveaux; et déjà nous avons indiqué des livres analogues, appartenant à d'autres collections destinées également à la jeunesse. Ceux-ci, quoique semblables pour le fond, sont cependant différents par la rédaction, et nous en faisons la remarque afin d'engager les écrivains qui s'occupent d'instruire et de récréer les jeunes lecteurs à chercher, autant que possible, des sujets qui n'aient pas encore été traités. Néanmoins, ces deux volumes ne sont pas inférieurs à leurs devanciers; ils offrent le même genre d'intérêt et méritent la même confiance.

26. LA FAMILLE LUZY, *ou désintéressement et cupidité,* par Henri MARG ***. — 3e édition, 1 vol. de 252 pages (1849); — prix : 1 fr. 10 c.

27. Fernand et Antony, *épisode de l'histoire d'Alger, avec une notice sur l'Algérie.* — 2e édition, 1 vol. de 268 page (1849); — prix : 1 fr. 20 c. — Nous avons déjà fait connaître et recommandé la *Famille Luzy* (V. notre tome II, page 422); il n'y a rien de changé dans cette nouvelle édition. L'autre ouvrage, *Fernand et Antony*, publié en 1843 en deux volumes in-18 faisant partie de la *Bibliothèque catholique* de Lille (V. notre tome III, p. 281), vient d'être réimprimé dans le format in-12 avec des additions qui forment la moitié du volume. On y donne d'abord une notice sur l'esclavage en Algérie avant la conquête; vient ensuite l'épisode de Fernand et d'Antony, après quoi l'auteur reprend la narration de l'histoire d'Alger, qui comprend celle de la conquête par les Français; deux autres articles peignent la situation de l'Algérie sous la domination française, l'influence que le catholicisme y a déjà exercée, et celle qu'il peut, avec plus de liberté, y exercer à l'avenir. Ces divers morceaux, quoique détachés, se rattachent les uns aux autres par le fond du sujet, et offrent à la jeunesse des notions intéressantes sur notre colonie africaine.

28. **CONFIANCE EN DIEU** *dans les calamités publiques*, par l'auteur de *Marie protectrice.* — 1 vol. in-32 de 224 pages (1849), chez Lefort, à Lille, et chez Adr. Le Clère et Cie, à Paris ; — prix : 50 cent.

Après avoir montré, dans un premier chapitre, les charmes et la nécessité de l'espérance, et dans un second combien l'espérance est précieuse au chrétien au milieu des calamités publiques qui surviennent dans la vie des nations, l'auteur développe les motifs de la confiance en Dieu et les fruits qu'elle produit dans les âmes; il donne des exemples de cette confiance, de l'assistance que Dieu a souvent accordée à ceux qui ont eu recours à lui, et il indique les moyens de l'obtenir; il y joint enfin quelques prières qui ont le même objet. — Les enseignements que contient cet opuscule, présentés avec précision et avec piété, ont une recommandation toute particulière dans leur actualité. Les personnes pieuses y apprendront à redoubler d'instances auprès de Dieu, qui continue à nous châtier parce que nous ne pensons pas assez à désarmer sa justice.

29. **ESQUISSE DE ROME CHRÉTIENNE**, par M. l'abbé Ph. Gerbet. — Tome 2, 1 vol. in-8° de 520 pages (1850), au bureau des *Annales de philosophie chrétienne*, rue de Babylone, n° 10; — prix : 7 fr. 50.

Après s'être fait attendre pendant six ans, ce second volume vient

enfin de paraître, mais sans nous laisser pressentir quand arrivera le troisième, qui doit compléter l'ouvrage. L'auteur attribue ce retard aux agitations causées par deux révolutions, en France et en Italie, et s'en excuse par ce motif. Nous acceptons, pour notre part, cette justification, quoiqu'elle nous condamne à une nouvelle attente, et nous nous empressons de parler du volume que nous avons sous les yeux, après avoir rappelé à nos lecteurs notre premier article (V. notre tome III, p. 476), dans lequel nous avons indiqué le point de vue où M. l'abbé Gerbet s'est placé, et le plan qu'il s'est proposé. — Nous trouvons ici neuf chapitres nouveaux, dont le premier, c'est-à-dire le septième de l'ouvrage, a pour objet de considérer la papauté dans ses attributs et dans ses emblèmes. Le nom même que porte le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, la ville où est fixée sa résidence, les palais qu'il habite, son costume, ses divers insignes, tels que la mitre et la tiare, les clefs, le pallium ; les signes de respect dont l'entoure la piété des fidèles, le baisement des pieds, le siége gestatoire, l'encensement, la bénédiction qu'il donne, tous ces sujets fournissent à M. l'abbé Gerbet, en autant d'articles successifs, des considérations d'où il fait ressortir l'éminence de la plus haute dignité qu'il y ait au monde. Les chapitres VIII et IX sont consacrés à l'étude des monuments qui forment la tradition architecturale des vérités révélées. On retrouve dans ces monuments la preuve des croyances primitives de l'Église concernant l'unité de Dieu et la création, l'état de l'homme avant et après sa chute, la révélation évangélique, les sacrements, les pratiques de pénitence, la vénération des images, la prière pour les morts, l'invocation des saints et la vie future. Mais la foi produit la vie pieuse et la féconde, comme elle enfante la charité et les institutions par lesquelles elle se répand. Dans les chapitres X et XI, l'auteur parcourt les monuments de la Ville éternelle relatifs à ces deux ordres de choses. Le chapitre XII, un des plus remarquables, fait voir la *transformation de Rome païenne en Rome chrétienne* dans le changement de destination du Panthéon, consacré à tous les saints après avoir été le temple de tous les dieux du paganisme, et devenu la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Le temple de Jupiter Capitolin, le palais des Césars, le Colysée, étudiés au même point de vue, forment le sujet des chapitres XIII, XIV et XV, suivis d'une dissertation supplémentaire sur les catacombes. Toutes les interprétations que donne M. l'abbé Gerbet dans ces études ne nous paraissent pas irrécusables : plusieurs ne sont

que facultatives, comme il le dit lui-même en plusieurs endroits; mais toutes, au moins, sont raisonnables et plausibles. Les monuments et l'histoire offrent à l'auteur une source de considérations élevées, qui instruisent et soutiennent l'intérêt; aussi croyons-nous que les lecteurs trouveront ce volume digne du premier. Puisse le troisième ne pas se refuser trop longtemps à leurs désirs!

30. L'ÉTAT ET LES CULTES, *ou quelques mots sur les libertés religieuses.* — in-8° (1848).

31. DÉFENSE DE L'ÉGLISE *et de son autorité contre un opuscule intitulé*: *l'*État et les cultes; par M. l'abbé A.***, ancien professeur de séminaire. — in-8° de 42 pages (1850), chez Jacques Lecoffre Cie; — prix : 80 cent.

La première de ces deux brochures dont, on le voit, la seconde est une réfutation, nous avait complétement échappé; nous en avons eu connaissance très-récemment, et nous nous proposions d'en parler, lorsque nous avons reçu communication du décret de la sacrée Congrégation de l'Index, en date du 27 juin dernier, qui la met au rang des livres condamnés et défendus, et qui condamne également un autre ouvrage du même auteur, intitulé : *Humble remontrance au R. P. dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes, sur la troisième lettre à Mgr l'évêque d'Orléans.* Devant cette haute autorité, notre critique devient superflue. Nous avons d'ailleurs à constater que M. l'abbé Bernier, vicaire général d'Angers, dès qu'il a connu le décret qui condamne ses deux ouvrages, a fait un acte de soumission que nous sommes heureux de reproduire pour l'édification de nos lecteurs :

« Je m'empresse de déclarer hautement, dit-il dans une lettre destinée à être publiée et qui l'a été en effet, que je me regarde comme bien jugé par la Commission de l'*Index*, et que j'adhère à son jugement sans hésitation ni restriction ; que j'en conclus que dans les deux opuscules il s'était glissé, quoique à mon insu, des propositions tout au moins dangereuses et susceptibles d'un sens peu orthodoxe : que c'est à mes yeux un malheur, et que, de grand cœur, je rétracte toute erreur contre la foi du Saint-Siége qu'il me serait arrivé d'avancer. »

Ceux de nos lecteurs qui voudraient connaître les propositions qui ont mérité cette condamnation, les trouveront, ainsi que leur réfutation, dans la brochure de M. l'abbé A***, *Défense de l'Eglise et de*

» çant sur le trône impérial. La Réforme aurait obscurément expiré
» au XVIe siècle, sans le secours que lui ont prêté les princes temporels
» et la France catholique elle-même. Le devoir de l'État n'est pas de
» salarier indifféremment tous les cultes, mais de choisir *celui qui est*
» *le plus conforme à la raison du siècle, et d'employer tous les moyens de*
» *le faire prospérer.* Un pouvoir clairvoyant sait même reconnaître
» la religion qui est quelquefois à l'état latent, cachée qu'elle est sous
» les anciennes habitudes. Il sait la tirer de cette ombre, mettre sur les
» lèvres ce qui est dans les cœurs, faire passer dans la pratique ce qui
» est dans les idées, *et, en donnant satisfaction à un besoin nouveau,*
» *former un nouvel intérêt sur lequel il s'appuie lui-même et qui fait sa*
» *consécration* (p. 98). » Quoique la phrase reste ici enveloppée et discrètement timide, l'intention de l'auteur se devine aisément. On aperçoit, à travers les voiles dont il l'environne, cette religion qui est *la plus conforme à la raison du siècle*, ce *besoin nouveau* auquel il faut *donner satisfaction*, sur lequel *s'appuierait l'État* et qui lui rendrait tous les services qu'il en pourrait recevoir. Qu'est-ce donc que cette religion? Il ne s'agit de rien moins que de cette philosophie hautaine, ambitieuse servante qui aspire à détrôner sa maîtresse, et qui, non contente des incertitudes ou des ruines qu'elle a semées autour d'elle, voudrait règner sur les cœurs après avoir égaré les intelligences. La philosophie véritable sait rester dans son domaine : religieuse et soumise, elle commence par reconnaître humblement qu'au-dessus d'elle il existe une région où l'on ne peut être introduit que par des lumières divines, et qu'y pénétrer sans ce flambeau surhumain, c'est marcher dans les ténèbres. Pour avoir refusé d'accepter ces hautes et constantes vérités, M. Garnier est un nouvel exemple de ces libres-penseurs qui, effrayés jusqu'à un certain point du mal qu'ont engendré leurs doctrines, essaient de relever d'une main l'édifice social qui croule, tandis qu'ils le renversent de l'autre. Voilà cependant un des livres que l'Académie française a couronné le 8 de ce mois, et auquel elle a accordé un prix de 3,000 fr.! Y.

42. **LA PROFANATION DU DIMANCHE** *considérée au point de vue de la religion, de la société, de la famille, de la liberté, du bien-être, de la dignité humaine et de la santé,* par l'abbé Gaume, vicaire général de Nevers, etc. — 1 vol. in-18 de 256 pages (1850), chez Gaume frères; — prix : 90 cent.

De tous les préceptes divins, l'un des plus importants dans la pra-

tique, celui dont la violation entraîne plus fatalement la violation de beaucoup d'autres, c'est, en effet, comme le remarque M. l'abbé Gaume, celui qui prescrit la sanctification du dimanche, et nous n'hésitons pas à reconnaître avec lui que la France périt par la profanation de ce saint jour. Si cette assertion paraît paradoxale, on pourra se convaincre de sa vérité en lisant la brochure dont nous parlons. L'honorable auteur y démontre les funestes conséquences de la profanation presque générale, et l'on pourrait dire particulière à la France, du jour consacré au Seigneur. Cette profanation entraîne : 1° la ruine de la religion, parce que celui qui s'en rend coupable n'étudie plus et ne connaît plus les vérités saintes ; il viole le précepte le plus ancien, le plus universel, le plus souvent réitéré, le plus fortement sanctionné, et fait, en quelque sorte, profession d'athéisme en ne rendant plus à Dieu aucun devoir ; 2° la ruine de la société, parce que le profanateur du dimanche préfère l'intérêt privé et l'amour de l'or à l'intérêt public, et que, en méprisant l'autorité divine, il apprend à mépriser toute autorité humaine ; 3° la ruine de la famille, par l'oubli des devoirs qui la constituent, et par la rupture des liens d'union qui en rapprochent les membres ; 4° la ruine de la liberté, qui succombe sous le joug des passions, mais qui est aussi souvent violentée en cette matière par des exigences tyranniques ; 5° la ruine du bien-être, de la dignité humaine, de la santé, par suite de l'inconduite, de la débauche, ou d'un travail prolongé sans relâche. — M. l'abbé Gaume développe ces considérations dans une série de lettres adressées à un Représentant du peuple, et il envisage ainsi la question dans tous ses rapports avec les intérêts de l'homme et de la société. Si la forme épistolaire occasionne parfois quelques longueurs, elle rend aussi la discussion moins sèche, et elle ne met pas moins sous les yeux des lecteurs les raisons nombreuses et péremptoires qui font de l'observation du dimanche un devoir des plus saints et une institution des plus salutaires. Dans une douzième et dernière lettre, l'auteur indique comme remède au mal : 1° l'accord général des citoyens, et particulièrement des différents corps d'industrie, ce que nous avons vu pratiqué avec bonheur dans quelques villes de France ; 2° une bonne loi de la part du gouvernement. — L'importance du sujet, mis à la portée de tous par une rédaction claire et facile, nous fait désirer la propagation de ce bon livre.

Z.

43. **SOUVENIRS LITTÉRAIRES** *du petit séminaire de Paris, ou Choix de devoirs en prose et en poésie latines, faits par les élèves de troisième et de seconde au petit séminaire de Paris* (1838-1849), *recueillis et mis en ordre* par M. l'abbé G. Cathelin, chanoine honoraire, licencié ès-lettres, préfet des études au petit séminaire de Paris. — 1 vol. in-12 de 400 pages (1849), chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 2 fr. 50 cent.

C'est par des faits évidents, bien mieux que par des paroles, qu'il faut détruire les accusations injurieuses et injustes. — Il y a quelques années, un des fonctionnaires les plus éminents de l'Université (M. Rendu) avait laissé tomber sur les études de nos petits séminaires cette parole d'un mépris profond: « Les professeurs de seconde et de rhétorique pourraient » à peine soutenir la lutte avec les élèves de troisième des colléges » royaux.» M. l'abbé Dupanloup, alors supérieur du petit séminaire de Paris, releva aussitôt le défi jeté ainsi à tous les petits séminaires, et, dans une Lettre sur la liberté d'enseignement, il accepta, il provoqua même un concours d'élève à élève, de classe à classe, avec ce que l'Université avait de plus brillant. Tout en resta là. Mais aujourd'hui, grâce à la publication précieuse qu'a faite M. l'abbé Cathelin, de quelques-unes des pièces en prose et en vers composées précisément par ces élèves de seconde et de troisième, dont les professeurs, assurait-on, savent à peine le français, nous pouvons dire hautement, et en présence des savants maîtres de l'Université, que nous n'avons pas trouvé dans les annales de leurs concours généraux des compositions qui soient supérieures, et bien peu qui égalent celles dont le recueil forme le charmant volume intitulé : *Souvenirs littéraires du petit séminaire de Paris.* On ne saurait imaginer une collection de sujets plus variés, plus intéressants pour le fond et pour la forme, où le génie de la langue latine se montre avec plus de magnificence et de splendeur. La parole de Virgile et d'Horace, de Cicéron et de Tite-Live y fait entendre, sous la plume de ces jeunes élèves, des accents si purs, qu'on croirait, en les écoutant, revivre au siècle d'Auguste. Il n'y a rien d'exagéré dans ces éloges. Nous en appelons au jugement de tous les lecteurs impartiaux, et de MM. de l'Université eux-mêmes. Et qu'on ne dise pas que les matériaux mis en œuvre sont empruntés aux mines si fécondes de nos modernes latinistes : non; tout ici est neuf, tout est vivant, tout est contemporain. Sous ce rapport même, on ne saurait trop s'étonner, en voyant les diffi-

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DU R. P. CAILLAU,

PRÊTRE, DOCTEUR EN THÉOLOGIE, PREMIER ASSISTANT DE LA SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE LA MISÉRICORDE,

CHANOINE HONORAIRE DU MANS ET DE CAHORS,

L'un des *rédacteurs* de la *Bibliographie catholique.*

(SUITE ET FIN [1]).

VI.

La vie du P. Caillau semble déjà bien remplie par les œuvres d'un laborieux ministère; nous allons voir cependant quels innombrables travaux supposent les publications auxquelles il a attaché son nom. Nous les classerons en quatre séries principales : 1° les ouvrages *édités* par ses soins; 2° les *compilations*; 3° les *traductions*; 4° les *compositions* personnelles.

I. OUVRAGES ÉDITÉS PAR LES SOINS DU P. CAILLAU. — Nous avons de lui : 1° une édition du *Thesaurus biblicus* (*Trésor de la Bible*) de Ph. P. Merz,

(1) Voir p. 49 de notre précédente livraison. — Depuis l'impression de la première partie de cette Notice, nous avons appris que des services ont été célébrés pour le P. Caillau à Roc-Amadour et dans les paroisses voisines, Gramat, et La Capelle-Marival (Lot). Les populations entières et un grand nombre de prêtres s'y sont rendus pour payer à ce digne confrère un tribut de prières. A Roc-Amadour vingt-cinq prêtres ont dit la sainte messe pour le repos de son âme. Mgr l'évêque de Cahors a fait annoncer qu'il célébrerait lui-même pendant la neuvaine de la Nativité de la sainte Vierge un service solennel à Roc-Amadour, et il a chargé l'un des missionnaires de cette maison d'y prononcer l'oraison funèbre du P. Caillau.

2 vol. in-8 (Paris, 1822). Il revit avec soin cet ouvrage, et commença dès-lors à s'acquérir par là des droits à la reconnaissance du clergé. (V. *Ami de la religion*, t. XXXII, p. 32.)

2° *L'Année sainte*, ou *Instruction dogmatique et pratique sur le jubilé*, 1 vol. in-18 (Paris, 1826). Nous ne savons de quel auteur est cet ouvrage, revu, corrigé et augmenté par le P. Caillau. Tout nous porte à croire qu'il a été entièrement refondu par lui. La 1re partie renferme une instruction très-complète sur le jubilé, et la 2e d'excellentes paraphrases sur le *Veni creator*, sur quelques *Psaumes* pour les stations, et sur le *Te Deum*. « Ces réflexions, pleines de piété, dit l'*Ami de la » religion* (t. XLVII, p. 149), peuvent aider les fidèles à se pénétrer des » sentiments dont ils doivent être animés dans leurs stations, comme » la partie doctrinale du livre nous a paru digne du zèle et de la sa- » gesse d'un de nos plus estimables missionnaires. »

3° *Collectio selecta SS. Patrum* (*Collection choisie des SS. Pères*), 133 vol. in-8° (Paris, 1829 à 1840). Le travail de cette Collection, sauf les tables, est dû presque en entier au P. Caillau et à quelques-uns de ses confrères. 32 vol. avaient été publiés, lorsque les événements de 1830 vinrent interrompre le travail, qui fut repris en 1832, et abandonné en 1840, sur l'annonce de la publication de la Collection complète des Pères, par M. l'abbé Migne. Ce fut une heureuse pensée que celle de faciliter au clergé l'étude des principaux ouvrages de nos saints docteurs. On ne s'était proposé d'abord qu'un *choix*, comme le porte le titre; puis on se détermina à donner les Œuvres complètes des Pères, ce qui eut lieu pour saint Jean Chrysostome (en latin) et pour saint Augustin. Cette collection laisse des lacunes regrettables, par suite de l'abandon qui en a été fait par les éditeurs. Toutefois, la reproduction complète des Œuvres de saint Jean Chrysostome et de saint Augustin, dans un format commode, est un précieux service rendu à l'Église. On doit au P. Caillau d'avoir inséré dans les Œuvres de saint Augustin le fruit de ses recherches, et de celles du P. Saintyves, son confrère, pendant leur voyage en Italie. Ce sont quatre *suppléments* (1) contenant 164 Sermons inédits du saint docteur, 97 autres rejetés aux appendices, 5 Traités, une Lettre et 35 autres Sermons, imprimés déjà depuis la publication de l'édition des Bénédictins, les uns par les soins de Michel-Denis, bibliothécaire du palais de Vienne, en Autriche,

(1) A la fin du tome XXII, et aux tomes XXIII et XXIV de saint Augustin.

les autres par le P. Frangipane, archiviste du mont Cassin. Le P. Caillau eut l'attention de publier aussi ces suppléments dans le format *in-folio*, pour être joints à la grande édition des Bénédictins qu'ils devaient compléter. De nombreuses variantes, recueillies par ses soins et par ceux du P. Saintyves, dans les manuscrits des diverses Bibliothèques d'Italie, et qui ne sont pas sans intérêt pour les savants, eussent dû trouver leur place dans ces suppléments; mais les éditeurs ne voulurent point les imprimer, et elles ont été accueillies depuis par M. l'abbé Migne, qui les a insérées dans son dernier volume de saint Augustin, dont nous parlerons dans quelque temps.

La publication de ces *suppléments* donna lieu à une polémique assez vive, trop vive peut-être. Un anonyme (N. E.) inséra en tête de la première partie du tome V des *Œuvres de saint Augustin* (Gaume frères, 1837) sous le titre de *Disquisitio critica* (*Dissertation critique*), une attaque qui fut suivie d'une brochure française de Mgr Guillon, évêque de Maroc, dans le même sens, et sous ce titre : *Observations au sujet des nouveaux sermons publiés sous le nom de saint Augustin.* Le P. Caillau répondit à ses deux adversaires; au 2e d'abord, par une brochure in-8° intitulée : *Réponse à Mgr Guillon, évêque de Maroc, au sujet de ses observations sur les nouveaux sermons de saint Augustin* (1838); au 1er ensuite, par une dissertation latine, sous ce titre : *Vindiciæ sermonum sancti Augustini ineditorum (Défense des sermons inédits de saint Augustin)*, insérée en tête du 2e supplément in-folio (24 pages) et en tête du 24e vol. de saint Augustin (XCIII de la *Collectio selecta.* in-8o). — Sans nous établir ici juges du fond de cette controverse, sans prétendre en justifier en tout la forme (1), nous pouvons dire au moins que ce double travail du P. Caillau est remarquable par la clarté de la discussion, l'élégante facilité du style et la verve qu'il y déploie. On pardonnera aisément à l'auteur une *distraction* qui lui échappe à la première ligne de sa défense latine, et qui se reproduit plusieurs fois encore sous sa plume dans sa préface du *tome* 2 de saint Grégoire de Nazianze. L'habitude récente de la langue italienne lui fait employer,

(1) En lisant la brochure de Mgr Guillon, on regrette qu'il soit entré dans cette polémique; le ton qu'il y prend explique la vivacité de la réponse (V. *Ami de la Religion*, tom. XCVIII, p. 177).—Au reste, les savants sont sujets à ces sortes d'écarts, et ceux qui en voudraient trouver des exemples, peuvent recourir à l'*Appendix apologetica* de dom Martianay pour son édition de saint Jérôme. Il est vrai que cette pièce fut supprimée, *après l'impression*, par ordre de ses supérieurs; mais elle subsiste encore dans certains exemplaires, à la fin du tome IV des Œuvres de saint Jérôme.

à tort, comme latine, cette expression : *stampis submittere* (*livrer à l'impression*), et quelques autres qui en dérivent. Nous ignorons, d'ailleurs, si quelque moderne savant de Rome n'aurait pas donné *droit de cité* à cette expression, pour laquelle on ne peut recourir à l'autorité de la langue de Cicéron.

4° *Histoire de la vie des Saints, des Pères et des Martyrs*, 4 vol. grand in-8° (Paris, 1836 à 1840). Le P. Caillau donna à cet ouvrage une collaboration très-active ; il composa, refondit ou corrigea lui-même une grande partie des nombreux articles qui le composent. Les principaux faits y sont résumés dans un style simple et naturel, comme il convient à ce genre de livre, destiné à être mis entre les mains de tous les fidèles.

5° *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques, de dom Remi Ceillier, revue et corrigée*, 30 vol. in-4° (Paris, 1838-1839). L'ouvrage du savant Bénédictin n'est pas entièrement exempt de reproches. Certaines inexactitudes, certaines omissions révèlent des tendances regrettables. Le P. Caillau se proposait de corriger et de compléter ce travail. Les tomes 1 et 2 avaient été réservés pour les auteurs sacrés. Les tomes 3 et 4 seuls ont paru ; encore par suite de difficultés survenues entre les éditeurs, n'ont-ils pas été mis en vente, et l'édition a été suspendue.

6° *Lettres de Scheffmacher, revues, corrigées et augmentées des plus savantes dissertations sur tous les articles controversés*, 4 vol. in-8° (Lyon, 1839). Cet ouvrage, justement estimé, était devenu fort rare. Le père Caillau en provoqua la réimpression ; mais il crut devoir y faire de légères corrections de détail, et des additions importantes pour compléter le travail du savant Jésuite, afin, comme il le dit lui-même dans un court Avertissement, « qu'il ne reste rien à désirer, ni au fidèle » qui veut fortifier sa croyance, ni au protestant qui souhaite trouver » la véritable lumière. Fasse le Ciel, ajoute-t-il, que, ramenés par ces » invincibles raisons, nos frères égarés reviennent enfin à l'unité dont » ils se sont malheureusement séparés, et que bientôt il n'y ait plus, » dans l'Europe pacifiée, *qu'un seul troupeau et un seul pasteur*. » — Nous avons rendu compte de cet ouvrage dans la *Bibliographie catholique* (tome II, p. 278).

7° *Sancti Patris nostri Gregorii Theologi, vulgo Nazianzeni, archiepiscopi Constantinopolitani, Opera omnia* (*Œuvres complètes de saint Grégoire de Nazianze, archevêque de Constantinople*), tomus 2us (Parisiis, 1842). — Cette publication est certainement l'un des plus beaux

titres du P. Caillau à la reconnaissance des savants, et des amis de l'antiquité chrétienne (1).

On sait que les Bénédictins avaient publié, en 1778, le 1er volume des Œuvres de ce saint docteur. Le 2e volume avait été préparé par leurs soins, mais les événements en empêchèrent la publication. Pendant son séjour à Rome, le P. Caillau apprit que le cardinal Fesch avait entre les mains le travail des Bénédictins sur ce 2e volume. Il se rendit près de Son Éminence, qui lui dit avoir, en effet, acheté fort cher, d'un Bénédictin, le manuscrit de ce volume, et plus tard un 2e exemplaire du même travail, dont il avait connu l'existence. Quelques instances que fit le P. Caillau, soit pour l'acheter, soit pour obtenir la permission de le publier, Son Éminence s'y refusa toujours (2). A son retour en France en 1832, le P. Caillau, préoccupé de ses regrets, parvint à découvrir que le travail original n'avait pas été vendu au cardinal Fesch, mais seulement une double copie, et que le manuscrit était resté entre les mains de D. Verneuil, mort curé de Saint-Denis. Après d'actives recherches, on retrouva les héritiers du Bénédictin dépositaire, et on put acheter le précieux manuscrit, contenant 243 lettres, et 400 pièces de vers (plus de 18,000 vers) du saint docteur. Un travail immense restait à faire pour la publication : 1° revoir et corriger l'original grec ; 2° corriger une multitude de fautes qui avaient échappé aux doctes éditeurs, et qu'ils eussent fait disparaître à l'impression ; 3° refaire dans la traduction un grand nombre de vers défectueux ; 4° suppléer plus de 4,000 vers latins qui manquaient aux traductions précédentes. Le P. Caillau ne recula pas devant cette lourde tâche. Il l'expose avec simplicité dans une Préface remarquable qu'il a mise en tête de l'ouvrage, où il retrace l'histoire de ce manuscrit. Il y cite avec reconnaissance trois hommes distingués qui voulurent bien lui prêter leur concours pour la révision et la correction du grec : ce sont MM. Cirier, attaché à l'imprimerie royale, Doquin de Saint-Preux, de la Bibliothèque royale, et Valatours, professeur au collége Bourbon ; mais on doit au P. Caillau le reste de ce grand travail, justement apprécié.

(1) V. au Journal des savants, Juillet 1845, un article de M. Villemain.

(2) Ces deux exemplaires avaient été déposés par le cardinal Fesch entre les mains du respectable abbé Lucotte, mort chanoine de Paris en 1836. Il devait avoir aussi un manuscrit important préparé par les Bénédictins, sous ce titre : *Histoire des conciles tenus en France*. On ignore en quelles mains ont passé ces ouvrages à la mort de ce digne prêtre.

II. Compilations. — 8° *Thesaurus Patrum floresque Doctorum* (*Trésor des SS. Pères et fleurs des SS. Docteurs*) 8 vol. in-8° (Paris, 1823 à 1825). Il composa cet ouvrage sur le modèle du *Thesaurus biblicus*, dont il venait de revoir une édition nouvelle. Il réunit sous certains titres généraux, placés par ordre alphabétique, des passages des Pères, quelques-uns même des auteurs profanes et des poètes. (Le 8e vol., à l'exception des 126 premières pages, contient l'ouvrage spécial cité ci-dessous, n° 9). A l'époque où cet ouvrage fut publié, le nombre des prêtres était encore insuffisant dans la plupart des diocèses ; le temps et les secours manquaient pour une étude plus suivie des saints Docteurs ; c'était donc rendre au clergé un important service, que de mettre à sa portée quelque chose de ces précieux trésors, de lui en inspirer le goût, et de lui faciliter au besoin les recherches par une exacte indication des sources.

9° *Introductio ad SS. Patrum lectionem* (*Introduction à la lecture des SS. Pères*), 1 vol. in-8° (Paris, 1825). Cet ouvrage (1) incomplet sous ce titre, n'est que le 1er volume de l'ouvrage indiqué ci-après, n° 10.

« Cette Introduction, dit l'*Ami de la religion* (t. XLVII, pag. 196), » suppose beaucoup d'instruction, de lectures et de recherches ; on » est étonné de trouver tant d'érudition dans un ecclésiastique jeune » encore et livré à un ministère laborieux. Il paraît que M. Caillau a beaucoup médité les Pères, et s'est rendu leurs ouvrages familiers par une étude assidue. C'est sans doute à cette étude qu'il » doit ses succès comme missionnaire, et c'est aussi dans les écrits de » la vénérable antiquité qu'il a puisé cette facilité à parler latin, cette » pureté et cette élégance qui deviennent de plus en plus rares parmi » nous. »

10° *Rhetorica SS. Patrum, qua eorum tempora, vita, opera, operumque præcipuæ editiones, et concionandi modus, ac prædicandi præcepta describuntur* (*Rhétorique des SS. Pères, retraçant le temps où ils ont vécu, leur histoire, leurs ouvrages, les principales éditions qui en ont été faites, leur genre de prédication, et les préceptes qu'ils en ont donnés*) (Paris, 1838). Cet ouvrage reste inachevé. Il fut annoncé en 5 volumes in-8°. Trois volumes seulement ont paru, et, par suite des mêmes difficultés dont nous avons parlé plus haut (n° 5, pour dom Ceillier), ils sont encore en magasin, sans être connus du public. L'auteur lui-même ne put

(1) L'auteur l'ayant adressé au souverain Pontife Léon XII, en reçut un bref honorable, en date du 4 mars 1826.

obtenir un seul exemplaire du troisième volume.— Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'applaudir à la pensée qui a dicté cet ouvrage, et regretter que l'auteur n'ait pu le conduire jusqu'à la fin. Même après la *Rhétorique ecclésiastique* du P. Louis de Grenade, après l'*Orator sacer* de Fabricius, et tous les autres Traités sur ce sujet qui ont été publiés depuis, celui-ci présentait encore de précieux avantages. Rattacher le prêtre à l'étude des Pères de l'Église, lui ouvrir ces sources pures de la doctrine et de l'éloquence sacrée, pour le préparer au ministère de la parole sainte, c'était le prémunir contre le faux éclat d'une rhétorique tout humaine, contre cette phraséologie facile, dont la stérile abondance ne saurait dissimuler le vide, et contre ce mauvais goût vers lequel notre siècle tend à se laisser entraîner; c'était, en un mot, faire du prédicateur cet homme que l'Apôtre appelle *operarium recte tractantem verbum veritatis* (2e Ép. à Tim., II, 15). Le plan de l'ouvrage, tel que le P. Caillau l'avait conçu, la méthode avec laquelle il procède, l'heureuse facilité avec laquelle il écrit dans cette langue latine qu'on sacrifie peut-être beaucoup trop aujourd'hui, et jusqu'au soin qu'il prend de s'effacer, tout concourt à faire regretter qu'il n'ait pu y mettre la dernière main (1). On s'étonnera que nous ayons placé cet ouvrage au rang des simples compilations. C'est, de notre part, nous l'avouons, une concession à la modeste simplicité de l'auteur, qui, dans son *Proœmium,* ne s'attribue que la mise en ordre des matériaux recueillis. Lorsque tant d'autres cherchent à s'approprier la gloire des travaux de ceux qui les ont précédés, il nous a paru de bon goût de laisser éclater dans tout son jour la modestie d'un auteur qui se refuse jusqu'à la gloire de son propre travail.

III. TRADUCTIONS. — Nous n'avons à signaler ici que des *Opuscules.* — Presque tous font partie d'un grand travail dont la mort a prévenu l'exécution, et qui devait embrasser tout ce que les saints Pères ont écrit sur la sainte Vierge (2). L'auteur en détachait annuellement quelques pièces, qu'il distribuait au pieux auditoire qu'il avait instruit pendant le cours de l'année. Telles sont :

11° *La louange de la B. V. Marie, traduite de saint Bonaventure* (Paris, 1834).

(1) Si, dans la recherche des manuscrits que laisse le P. Caillau, on découvre les matériaux des deux derniers volumes de cet ouvrage, on sera sans doute heureux d'en pouvoir compléter la publication.

(2) Ce grand ouvrage, que le P. Caillau se proposait de publier d'abord en latin (*Bibliotheca SS. Patrum Mariana*), devait former plus de *dix volumes* in-8o. Il en eût aussi publié la traduction.

12° *Prières de saint Ephrem, diacre d'Edesse, en l'honneur de la Mère de Dieu, recueillies et traduites* (Paris, 1837).

13° *Contemplations du pieux idiot sur la sainte Vierge Marie, traduites du latin* (Paris, 1838).

14° *Opuscules de saint Bonaventure sur la très-sainte Vierge, traduits par A.-B. C.* (Paris, 1839).

15° *Tertullien, sur les spectacles, analysé et traduit* (Paris, 1835). L'auteur voyait avec peine se propager, en opposition avec les saintes traditions de l'Église, une morale facile, qui tend à autoriser les fidèles à concilier la fréquentation des spectacles avec les habitudes d'une vie chrétienne. Dans un temps surtout où la licence des théâtres semble commander plus de réserve encore que dans le passé à ceux qui sont marqués du sceau des enfants de Dieu, il crut utile de remettre sous leurs yeux la pensée de l'un des plus graves docteurs des premiers siècles, sur les spectacles.

IV. COMPOSITIONS.—16° *Instruction sur l'oraison mentale* (Paris, 1833). Cet opuscule, destiné à être distribué aux fidèles, comme les précédents, se compose de quatre articles, où l'auteur expose : 1° la nécessité de l'oraison mentale ; 2° la méthode qu'il y faut suivre ; 3° quelques avis pour y réussir ; et 4° quelques exemples d'oraison, d'après la méthode qu'il en a tracée.— Il serait à désirer que ce petit ouvrage fût connu et propagé pour l'utilité des fidèles.

17° *Histoire critique et religieuse de Notre-Dame de Roc-Amadour, suivie d'une neuvaine d'instructions et de prières*, 1 vol. in-8° (Paris, 1834). Cette Histoire est, comme nous l'avons dit, un acte inspiré par la reconnaissance envers la très-sainte Vierge. On trouve en tête une honorable approbation de Mgr l'évêque de Cahors (Mgr d'Hautpoul). L'ouvrage se compose, ainsi que l'indique le titre, de deux parties distinctes, l'une historique, pour laquelle l'auteur s'est livré à de longues et consciencieuses recherches, ne négligeant aucun des monuments qui pouvaient l'éclairer, discutant tous les faits avec une sage critique ; l'autre, toute d'instruction et de piété, où l'auteur profite habilement de tout ce qui se rattache à ce saint pèlerinage, pour élever les fidèles à de pieuses considérations, et à des réflexions utiles pour la réforme de leurs mœurs (V. *Bibliographie catholique*, t. I, p. 325).

18° *Le jour de Marie*, ou *le Guide du pèlerin de Roc-Amadour*, 1 vol. in-18 (Paris, 1836). — Ce petit ouvrage se divise en trois parties : la 1re, *dogmatique*, présente des notions générales sur les pèlerinages, les

indulgences et les confréries ; la 2e, *historique*, contient en abrégé la suite des faits qui se rattachent à la chapelle de Roc-Amadour ; la 3e, *pratique*, renferme tout ce qui peut aider à sanctifier le jour consacré à Marie. On y retrouve les qualités ordinaires de l'auteur : exactitude de doctrine, solidité d'instruction, variété remarquable de détails toujours utiles.

19° *Réponse à Mgr M.-N.-S. Guillon, évêque de Maroc, au sujet de ses Observations sur les nouveaux sermons de saint Augustin.* Brochure in-8° (Paris, 1835). Nous renvoyons à ce que nous avons dit (n° 3) de cette brochure et de la polémique qui y donna occasion.

20° *Histoire critique et religieuse de Notre-Dame de Lorette, avec un atlas contenant les plans et vues*, 1 vol. in-8 (Paris, 1843). C'est à la prière d'un ami vénérable, prêtre de la Société de Saint-Sulpice (M. Mollevaut), et pour satisfaire à sa propre piété, que l'auteur, après avoir porté personnellement son tribut d'hommage à la sainte Vierge dans ce célèbre sanctuaire, se détermina à en écrire l'histoire. On est effrayé de la multitude des auteurs qu'il a dû consulter, et qu'il cite dans son Introduction. Son zèle pour la sainte Vierge lui fit surmonter toutes les difficultés, et il publia cet ouvrage dans lequel, à la suite d'une savante Introduction, il raconte d'abord l'histoire de la sainte maison, les hommages qui lui ont été rendus, les miracles qui y ont été opérés ; dans une seconde partie, il discute les preuves diverses qui établissent l'identité de la maison de Lorette avec celle de la sainte Vierge, et il rassemble enfin, en forme de notes, quelques pièces qui confirment ses conclusions. On ne peut lire attentivement cette Histoire sans demeurer pleinement convaincu. Aussi, est-ce à nos yeux un précieux monument qu'il a élevé à la gloire de la très-sainte Vierge. (V. *Bibliographie catholique*, t. II, p. 517.)

21° *Litanies du saint nom de Jésus, expliquées et enrichies de* 36 *lithographies en couleur et en or*, 1 vol. in-32 (Paris, 1845). Un éditeur qui venait de donner au public les litanies de la sainte Vierge illustrées et expliquées par le R. P. Arthur Martin, de la Compagnie de Jésus, s'adressa au P. Caillau, de la Société des Prêtres de la Miséricorde, pour en obtenir *une explication des litanies du saint nom de Jésus*, qu'il désirait publier aussi. Le P. Caillau satisfit à sa demande par ce petit ouvrage, où il unit aux élans de la piété des conseils pratiques en forme de résolutions affectueuses.

22° *Les gloires de N.-D. du Puy*, 1 vol. in-12 (Paris, 1846.) Dans

cet ouvrage, comme dans les Histoires de N.-D. de Roc-Amadour et de N.-D. de Lorette, le P. Caillau s'attache à réunir ce qui peut concourir à relever l'éclat du pieux pèlerinage. Appuyé sur l'autorité d'un grand nombre d'auteurs qu'il cite dans son Introduction, il raconte et décrit d'abord l'origine et l'histoire de N.-D. du Puy, les priviléges qui s'y rattachent, les honneurs qui lui ont été rendus, etc.; il met ensuite sous les yeux du lecteur, comme pièces justificatives, une foule de documents curieux, actes, bulles, chartes, diplômes, etc., et il termine par une neuvaine de pieuses méditations à la gloire de la très-sainte Vierge. (V. *Bibliographie catholique*, tome VI, p. 353.)

23° *Les nouveaux Illuminés*, ou *les Adeptes de l'Œuvre de la Miséricorde convaincus d'extravagance et d'hérésie*. Brochure in-8° (Orléans, 1849). — Depuis quelques années, une secte nouvelle s'était formée dans l'ombre, et était parvenue à séduire, par de prétendus miracles, un certain nombre d'âmes faibles. Quelques prêtres pieux, éblouis par de trompeuses apparences, s'étaient laissé attirer, et devenaient, dans plusieurs diocèses, les zélés propagateurs de ces doctrines de mensonge. Pendant la vacance du Siége d'Orléans (en 1849), un vieillard vénérable, M. l'abbé Dubois, vicaire général capitulaire, pria le P. Caillau de combattre cette secte par une brochure qu'on pût aisément répandre, et qui servît à éclairer les esprits. Ce fut l'occasion de cet ouvrage, qu'il écrivit après avoir *lu et annoté toutes les publications* de la secte, et dont nous avons rendu compte il y a peu de temps (V. tome IX, p. 426). L'apparition de cet écrit émut les adeptes, et l'un d'eux essaya d'y répondre, sans pouvoir entamer les solides raisonnements de son adversaire. Ce travail du P. Caillau restera comme un monument de la solidité de son esprit, et bien plus encore de sa foi et de son zèle.

24° Il publiait chaque mois, pour une Œuvre établie dans toute l'étendue de la France sous le titre d'*Association de zèle* (et dont il était le directeur depuis 1845), une foule de petits *opuscules* ou *livrets* de piété qui étaient adressés à tous les associés. Nous ne suffirions pas à en rappeler les titres et l'objet.

25° Le P. Caillau laisse, outre de nombreux manuscrits, quelques panégyriques remarquables; nous citerons seulement ceux de saint Louis, de saint Charles-Borromée, de saint François-de-Sales, de saint Vincent-de-Paul, qu'il eut l'occasion de prêcher plusieurs fois en présence de quelques prélats, et où se retrouvent les traditions de la

bonne école de prédication. Un grand nombre de sermons, d'instructions familières, de notes précieuses seront, peut-être quelque jour, livrés au public.

26° Nous ne mentionnons ici que pour mémoire les nombreux et remarquables articles dont le P. Caillau a enrichi notre Recueil, et qui portent tous pour signature ses initiales (A.-B. C.). Sage appréciation des doctrines, critique judicieuse, impartialité constante, zèle ardent à poursuivre l'erreur et à défendre la vérité ; tels sont les principaux caractères qui ont fait distinguer par Nos Seigneurs les évêques les importants articles sortis de sa plume, et qui ont amené d'estimables auteurs à rechercher ses conseils pour corriger dans leurs écrits des défauts qu'il y avait signalés. Nous n'en citerons aucun en particulier : on les relira tous avec intérêt dans notre collection; mais nous sommes heureux de pouvoir annoncer ici que, pendant assez longtemps encore, nous publierons des travaux de ce savant collaborateur. Son activité sans égale et sa remarquable facilité lui ont permis, malgré ses souffrances, de s'occuper de la *Bibliographie catholique* jusqu'à son dernier soupir, et de nous laisser un grand nombre d'articles manuscrits dont nous enrichirons successivement nos livraisons futures. Les dernières lignes que sa main a tracées, et que nous conservons avec soin, nous étaient destinées. On ne sera donc pas surpris de voir, pendant un an et plus peut-être, la signature habituelle du P. Caillau figurer dans notre Recueil; car nous n'épuiserons que lentement et avec regret le fonds précieux qu'il nous a légué.

Enfin le P. Caillau laisse inachevé son travail sur la vie du R. P. Rauzan, fondateur et premier supérieur général de la Société des Prêtres de la Miséricorde, travail dont il s'occupait encore avec bonheur dans les derniers jours de sa vie, après avoir mis en ordre et revu les sermons du même P. Rauzan, pour en préparer la publication. — Ce travail ne restera pas en oubli, et la Société dont le P. Caillau était membre, déjà noblement vengée, par la haute estime des souverains Pontifes et de l'Épiscopat, des attaques et des persécutions dont elle a été l'objet, pourra répondre à ses imprudents détracteurs en mettant sous leurs yeux les vertus, les apostoliques travaux de son vénérable fondateur, et son esprit toujours subsistant dans les prêtres zélés qui perpétuent son œuvre jusque dans les contrées lointaines comme au milieu de notre France.

Telle est la vie, tels sont les travaux de l'homme apostolique dont la collaboration nous a été si précieuse pendant neuf ans. Nous espérons, après lui avoir rendu ce faible témoignage de notre respectueuse affection et de notre profonde reconnaissance, ne jamais oublier les exemples qu'il nous laisse, et conserver toujours à notre Recueil l'esprit qui le lui faisait aimer et estimer.

---

44. **DU CONCILE PROVINCIAL**, ou *Traité des questions de théologie et de droit canon qui concernent les conciles provinciaux*, par M. l'abbé D. Bouix. — 1 vol. in-8° de VIII-614 (1850), chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 7 fr.

Le rétablissement providentiel des conciles provinciaux en France, dans un moment où le droit canon est trop généralement oublié, rend la publication de ce Traité d'autant plus opportune, que nous n'avions encore aucun ouvrage *ex professo* sur cette importante matière. Car si Benoît XIV a rempli admirablement cette tâche pour le synode diocésain, aucun canoniste n'a fait un Traité proprement dit sur le concile provincial, quoique presque tous en aient parlé avec plus ou moins d'étendue. Il s'agissait donc de réunir tous ces éléments épars çà et là dans les ouvrages de droit canon ; de rapporter les textes authentiques, soit des décrétales, soit des conciles, qui forment la législation ecclésiastique des synodes provinciaux ; de constater les coutumes qui ont obtenu force de loi et qui complètent cette législation ; de descendre enfin dans tous les détails pratiques au sujet desquels quelque difficulté pourrait s'élever. Or, telle est précisément la tâche laborieuse que s'est imposée M. l'abbé Bouix, et dont il s'est acquitté avec exactitude et érudition. Les questions qu'il a eu à examiner sont classées dans cinq divisions principales, dont nous allons successivement faire connaître l'objet par une rapide analyse.

Dans la première partie (*de la nature du concile provincial*), M. l'abbé Bouix, après avoir établi la signification des mots *concile* et *synode*, exposé les divers systèmes de classification des conciles, et examiné la question de savoir si un concile provincial peut être composé de plusieurs provinces ecclésiastiques, donne la définition exacte des conciles en général, et du concile provincial en particulier, indique sommairement l'objet propre des conciles provinciaux, et arrive enfin à la belle question de l'origine des conciles, qu'il n'hésite pas à regarder comme

» térêts et les règles de la religion, le respect qu'ils se doivent à eux-
» mêmes et le respect qu'ils doivent aux autres, imposent une grande
» retenue à leurs pensées et à leurs plumes un frein. Il est des sujets
» surtout qu'ils ne doivent traiter qu'avec la plus grande réserve et en
» s'environnant toujours de sages conseils. Quand il s'agit de l'Église,
» de ses droits, de ses intérêts, de sa conduite, pourraient-ils jamais
» oublier qu'il ne leur appartient pas de se jeter en avant et de de-
» vancer les chefs ? »

Ces sages avis sont, du reste, en parfaite harmonie avec les sentiments de Grégoire XVI, manifestés à M. de Lamennais par l'intermédiaire du cardinal Pacca. En adressant à l'auteur de l'*Essai* un exemplaire de l'Encyclique du 15 août 1832, ce vénérable prélat lui en exposait ainsi, dans une lettre confidentielle, l'objet, le sens et le but : « Comme vous aimez la vérité, lui disait-il, et désirez la connaî-
» tre pour la suivre, je vais vous exposer franchement et en peu de
» mots les points principaux qui, après l'examen de l'*Avenir*, ont déplu
» davantage à Sa Sainteté. Les voici : — D'abord elle a été beaucoup
» affligée de voir que les rédacteurs aient pris sur eux de discuter en
» présence du public, et de décider les questions les plus délicates,
» qui appartiennent au gouvernement de l'Église et à son chef su-
» prême... (*Histoire universelle de l'Église*, par M. l'abbé Rohrbacher,
» t. XXVIII, p. 322).» — Dieu veuille donner à tous les écrivains catholiques le courage de suivre de si sages conseils ! la cause de l'Église n'aura qu'à gagner si quelques-uns d'entre eux, renonçant à défendre des systèmes funestes, donnent une autre direction à leur zèle, et laissent à ceux qui en ont reçu la mission le soin de débattre des questions dont la discussion par des laïques n'est presque jamais sans inconvénient et sans danger.

A.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la Congrégation de l'Index.

La sacrée Congrégation de l'Index, par un décret en date du 27 juin dernier, approuvé par N. S. P. le Pape le 11 du mois de juillet, a mis au rang des livres prohibés les ouvrages suivants :

Operette morali del Conte Giacono *Leopardi*, donec emendentur.

L'État et les Cultes, ou *Quelques mots sur les libertés religieuses.*

Humble remontrance au R. P. Dom Prosper Guéranger, abbé de

Solesmes, sur la troisième lettre à Mgr l'Évêque d'Orléans, par M. H. *Bernier*, vicaire général d'Angers.

(Nous avons parlé dans notre précédent numéro (p. 67) de l'édifiante soumission de M. l'abbé Bernier, auteur des deux ouvrages qui précèdent.)

Histoire de l'école d'Alexandrie, par M. *Vacherot*.

L'Égypte pharaonique, ou *Histoire des institutions des Égyptiens sous leurs rois nationaux*, par D.-M.-J. *Henry*.

Crux de Cruce. Il Messia, o la riedificazione e purgazione della Chiesa, e la conversione degli Ebrei.

Lettres sur l'interprétation des Hiéroglyphes égyptiens, par Michel-Ange *Lanci*.

Le même décret fait connaître que la marquise Wadington s'est humblement soumise à la décision du 23 mars dernier qui a condamné ses *Lettres philosophiques* (V. p. 479 de notre tome IX.)

L'ouvrage intitulé *Crux de Cruce*, dont on vient de lire le titre, expose et défend la doctrine d'un abbé Grignoschi, condamné par le tribunal de Casal à 10 ans de réclusion, et qui, depuis 1842, a fondé en Piémont une secte abominable. Quatorze de ses complices ont été condamnés à de moindres peines. Ce malheureux est parvenu à persuader à ses adeptes qu'il est notre Seigneur Jésus-Christ, revenu sur la terre pour y être crucifié de nouveau. Voici comment le notaire Joseph Provana parle de lui dans le livre dont nous citons ici la condamnation :

« Le divin Agneau doit de nouveau porter la croix, non pour racheter l'homme du péché, mais pour délivrer l'Église de l'esclavage et des erreurs qui l'assiégent. Par la Passion du nouveau Christ, l'Église sera réédifiée, au prix de sa croix et de son sang, de la même manière qu'elle a été fondée. Si le Christ a pu se constituer sous les espèces sacramentelles, il peut, au lieu de pain et de vin, prendre un homme et s'incorporer en lui. Le sacrifice de l'autel cessera ; le culte chrétien sera aboli sous peine de mort. Le Christ régira en personne son Église, et Pie IX ne verra pas finir 1849. » — Devant le tribunal de Casal, trois prêtres, une ex-religieuse et une autre femme que les sectaires appellent la *Madone*, ont protesté qu'ils étaient prêts à subir le martyre plutôt que d'abandonner Grignoschi.

A NOS LECTEURS.

La nouvelle loi sur la presse, votée par l'Assemblée nationale le 16 juillet dernier, promulguée le 24 du même mois, est obligatoire pour nous à dater du présent numéro. Elle nous impose deux devoirs : 1o celui de nous abstenir de toute discussion politique à moins de nous soumettre au timbre et de fournir un cautionnement; 2o celui d'apposer la signature de leurs auteurs à ceux de nos articles qui contiendront « des discussions philosophiques ou religieuses, » ou dans lesquels seront discutés « des actes ou des opinions des citoyens, » et des intérêts individuels ou collectifs (ART. 3 et 4). »

Nous n'hésitons pas, pour obéir à la première prescription de la loi, à renoncer à nos recherches sur les Journaux publiés depuis la Révolution de février. La plupart de nos appréciations nous entraînant sur le terrain politique, nous nous trouverions exposés, malgré les meilleures intentions, à des rigueurs qu'il ne nous convient point d'affronter. Ce travail a été jugé politique de sa nature : nous n'avons pas à discuter cette opinion ; mais ce qui nous importe surtout, c'est de ne pas enfreindre la loi. — Peut-être pourrons-nous continuer plus tard, en dehors de la *Bibliographie*, cette Histoire du journalisme de 1848, à laquelle on a paru prendre quelque intérêt.

Quant à la prescription de la signature des articles qui contiennent « des discussions philosophiques ou religieuses, » ou dans lesquels » sont discutés des actes ou des opinions des citoyens, » en nous y soumettant, comme nous le devons, nous désirons faire remarquer que notre Œuvre reste collective comme par le passé, et que la signature de l'auteur d'un article n'exprimera pas seulement son opinion particulière, mais celle de la direction de la *Bibliographie catholique*, qui l'adopte comme sienne dès l'instant où elle l'admet et la publie. — Nous devions répondre par cette déclaration aux témoignages si nombreux de bienveillance qui nous ont été donnés, et à la confiance dont notre Recueil n'a cessé d'être l'objet depuis 10 ans.

Du reste, que ses articles soient signés ou non, la *Bibliographie* res-

MOSAÏQUE LITTÉRAIRE.

VERRIÈRES

DU CHŒUR DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE TOURS

DESSINÉES ET PUBLIÉES PAR J. MARCHAND,

Membre de la Société Archéologique de Touraine, etc., Directeur de la Manufacture de Vitraux peints à Tours.

TEXTE PAR MM. BOURASSE ET MANCEAU,

CHANOINES DE TOURS.

1 vol. in-fol. de 76 pages (1849), accompagné de 18 planches imprimées en couleur; chez l'auteur, à Tours, et chez Victor Didron, à Paris ; — *prix : 80 fr.*, et avec planches coloriées à la main 60 fr. en s'adressant directement à l'auteur.

Quand on entre dans nos antiques cathédrales, le premier sentiment qu'on éprouve est un saisissement respectueux, comme le premier mouvement est de lever les yeux pour admirer ces mille colonnes montant vers le ciel avec une élégante hardiesse, s'enchaînant en faisceaux comme les arbres d'une vaste forêt, et allant se réunir au sommet, dans ces pointes ogivales dont les formes sont si attrayantes et si gracieuses. On se demande alors avec étonnement comment on a pu regarder comme un temps d'ignorance un siècle qui a produit de pareils chefs-d'œuvre, et préférer à cette noble et imposante architecture les mesquines proportions des arts de la Grèce. Ce qui frappe également les regards, ce sont ces admirables vitraux, si riches en brillantes couleurs, et où les nuances sont si bien combinées, que, même à la première vue, et sans avoir distingué aucun détail, l'œil est ravi et comme transporté par l'harmonie d'une variété qui se combine si bien dans une parfaite unité. Veut-on pénétrer plus avant, et se rendre compte des sujets renfermés dans

ces immenses tableaux ? Quel nouveau sujet d'admiration ! quelle vie nouvelle jaillit, pour ainsi dire, de ces couleurs qui paraissaient inanimées ! C'est l'histoire de la religion, c'est la chute et la résurrection du genre humain, ce sont les plus hauts, les plus sublimes mystères de la foi, c'est la narration simple et populaire des actions les plus distinguées des plus illustres serviteurs de Dieu, c'est comme la tradition des âges passés, rattachée à notre temps par une puissante chaîne. Quelle richesse ! quel sujet d'étude ! quelle matière offerte à la sainte contemplation ! quel livre ouvert continuellement aux regards des fidèles assez éclairés pour en saisir le sens !

Malheureusement, nos belles verrières n'ont pas toutes échappé aux ravages du temps et aux dégradations de l'ignorance : de déplorables accidents en ont quelquefois détruit une partie considérable, et d'autres fois une main mal avisée a, sous prétexte de restauration, fait subir à ces chefs-d'œuvre de l'art des mutilations cruelles ou des transpositions maladroites, qui déconcertent l'observateur. Les vitraux de Saint-Gatien de Tours se sont trouvés à l'abri de la plupart de ces malheurs, et sur plus de 500 mètres superficiels de vitrerie du XIIIe siècle, à peine deux ou trois panneaux ont-ils eu à souffrir dans des réparations successives. Nous disons du XIIIe siècle ; car ce qui donne encore un nouveau prix aux verrières de la cathédrale de Tours, c'est que l'on connaît la date précise de leur fabrication. Plusieurs offrent des inscriptions qui peuvent servir à en fixer l'époque. Ainsi, l'un d'eux fut donné par Vincent de Pirmil, qui devint, de chanoine du Mans, archevêque de Tours en 1257 ; un autre fut offert par Jacques de Guérande, doyen de l'Église de Tours, élevé en 1260 sur le Siége de Nantes, où il mourut dix ans après. Un troisième est dû à la libéralité de Geoffroy, évêque du Mans, que l'on peut croire avec probabilité être Geoffroy de Loudon, connu par ses pieuses prodigalités envers les églises, lequel donna des vitraux à sa cathédrale et gouverna son Église depuis 1234 jusqu'à 1274. Si de ces premières données on rapproche la translation faite par Vincent de Pirmil, en 1267, des reliques de saint Maurice et de ses compagnons, martyrs, qu'il tenait de la libéralité de saint Louis, ce qui suppose évidemment que la cathédrale était assez avancée pour les recevoir, on sera forcé de convenir que l'on peut, sans craindre de se tromper beaucoup, affirmer que ces vitraux et ceux qui les accompagnent furent exécutés et posés entre l'année 1260 et l'année 1267.

Quel courage n'a-t-il pas fallu pour aller chercher si haut les moindres traits de ces nombreux tableaux et des ornements qui les entourent! Quelle patience, pour les reproduire avec une exacte et scrupuleuse fidélité! quelle attention, pour saisir les moindres nuances des couleurs! quel talent, quelle précision de crayon et de pinceau, pour rendre avec tant de perfection tous les caractères du dessin primitif! Ne pourrait-on pas dire qu'en élevant un monument à la gloire de l'Église de Tours, M. Marchand a élevé un monument à sa propre gloire, si l'on ne savait qu'il cherche plus l'honneur de Dieu que son propre honneur? Mais qu'est-il besoin de louer cet admirable travail? Les objets qui parlent aux regards ne se recommandent-ils pas d'eux-mêmes? Ne suffit-il pas d'ouvrir les yeux, pour se sentir à l'instant ravi et transporté?

Cependant, pour bien comprendre le mérite de ces grandes compositions, il faut savoir, au milieu de ces couleurs éblouissantes, découvrir de magiques tableaux, où se déploient des scènes magnifiques d'histoire, de théologie et de symbolisme. Qui nous donnera la clef de ces mystères? Deux chanoines de l'Église de Tours, MM. Bourassé et Manceau, estimés dans le monde savant par leurs connaissances archéologiques, se sont chargés de nous expliquer les légendes intéressantes et variées qui sont représentées dans les belles verrières de Saint-Gatien, et c'est sous leur dictée, pour ainsi dire, que nous en offrirons ici l'abrégé, en suivant cependant un ordre différent de celui qu'ils ont adopté. Ils partent de la première fenêtre à droite, pour faire le tour du chœur; nous aimons mieux partir du fond du chœur, où est le vitrail principal, et suivre successivement les tableaux qui s'offrent en pendant à droite et à gauche.

Quinze immenses fenêtres s'ouvrent autour du chœur et de l'abside de la cathédrale; elles sont garnies de leurs vitraux, presque aussi intacts que le jour où ils furent posés. Les cinq premières, qui forment le cintre de l'abside, n'ont que trois colonnes de médaillons; les dix autres en ont quatre. Voici d'abord la disposition de l'abside

	Vitrail de la Passion (pl. VIII).	
Saint Maurice et ses compagnons (pl. IX).		Tige de Jessé (pl. VII).
Saint Pierre et saint Paul (pl. X).		Saint Martin de Tours (pl. VI).

Celle du milieu, qui surmonte l'autel et d'où partent en rayonnant toutes les autres, peut être appelée le *vitrail de la passion;* le premier médaillon, en commençant par en bas au côté gauche, comme il faudra toujours le faire par la suite, offre le portrait en pied du chanoine qui

en a été le donateur inconnu ; c'est, au second et au troisième, l'entrée triomphante de Jésus à Jérusalem, avec sa pauvre monture ; au quatrième et aux deux suivants, la célébration de la Cène, où figure le poisson mystique ; au septième, la trahison de Judas ; au huitième, la flagellation ; au neuvième, le portement de la croix ; aux dixième, onzième et douzième, le crucifiement ; au treizième, la sépulture ; aux quatorzième et quinzième, la *mort de la mort*, terrassée par la croix de Jésus-Christ, qui descend aux enfers tandis que les âmes des justes s'élancent avec impétuosité pour saisir cette croix, instrument et symbole du salut ; au seizième et suivant, l'ange de la résurrection, assis sur le tombeau vide et montrant aux saintes femmes les bandelettes funéraires ; au dernier enfin, la scène touchante de Madeleine aux pieds de Jésus-Christ lui disant : *Ne me touchez pas, car je ne suis pas encore monté auprès de mon Père.* Les trois trèfles qui occupent la partie supérieure du vitrail, présentent au sommet l'image de Jésus-Christ triomphant, ayant à ses côtés saint Maurice, en costume militaire, appuyé sur un bouclier aux armes du Chapitre de Tours, et saint Gatien, portant le pallium, la crosse d'une main, et donnant de l'autre la bénédiction à la manière latine.

Les deux fenêtres placées à droite et à gauche de cette verrière centrale, offrent aux spectateurs, du côté de l'Épître *la tige de Jessé*, et du côté de l'Évangile *la légende de saint Maurice.* — La *tige de Jessé* a été exécutée aux frais d'un donateur anonyme, qui signe seulement *Matthieu de....*, et de *Denise* sa femme ; l'un et l'autre sont représentés dans les trois médaillons d'en bas, faisant leur offrande au Seigneur. La tige de Jessé occupe tout le compartiment du milieu. — On voit Jessé endormi sur sa couche dans un songe prophétique ; une tige mystérieuse sort de son côté, et entourant de ses feuillages deux rois superposés, images sans doute de David et de Salomon, va circuler plus haut autour de la vierge-mère, et s'épanouir dans une belle fleur qui n'est autre que le Sauveur bénissant le monde. Les traits principaux de la vie de Marie et de l'enfance de Jésus remplissent les médaillons des deux compartiments latéraux. La partie ogivale renferme dans les trois trèfles les différentes circonstances du sacrifice d'Abraham. — La verrière *de saint Maurice* est un cadeau de Geoffroy, évêque du Mans, qui paraît dans le premier médaillon la mitre en tête, et tenant à la main le précieux vitrail. La légende commence ensuite : l'empereur ordonne à la légion thébéenne de quitter la

Palestine (médail. 2 et 3) ; avant de partir elle demande la bénédiction de l'évêque de Jérusalem (4, 5 et 6), et en passant par Rome elle reçoit celle du pape saint Marcel (7, 8, 9) ; elle refuse d'obéir à l'ordre injuste qui lui prescrit d'arrêter les chrétiens, et présente d'énergiques réclamations (10, 11, 12), qui, attirant sur elle la colère de l'empereur, l'exposent à être deux fois décimée (13, 14, 15) ; mais rien ne peut vaincre le courage de ces braves soldats, qui sont tous égorgés, au nombre de six mille six cents soixante-six (16, 17 et 18). Dans les trèfles, la sainte Vierge, placée au sommet, tient le sceptre d'une main, et de l'autre l'*Enfant-Jésus*, et plus bas deux anges adorateurs sont agenouillés, une torche à la main.

Les deux verrières suivantes sont, à droite celle de *saint Martin de Tours*, et à gauche celle de *saint Pierre et de saint Paul*. Le *vitrail de saint Martin* est dû à la libéralité d'Albon, ou Albin, abbé de Cormery, dont la figure occupe le troisième médaillon de la ligne inférieure. L'indication seule du sujet suffit pour attirer l'attention. Qui ne connaît les vertus et les miracles du grand saint Martin ? L'artiste a eu soin de recueillir ici, dans dix-huit médaillons, les principaux actes de sa glorieuse vie. Au sommet, on voit Jésus assis et bénissant, tandis qu'au-dessous deux anges adorateurs balancent des encensoirs en sa présence. — Le vitrail *de saint Pierre et de saint Paul* est un hommage de Jacques, évêque de Nantes, dont on voit l'image dans le premier médaillon. Ce nom patronymique de Jacques doit être attentivement remarqué pour donner l'explication d'une difficulté qui se présente dans le milieu de la verrière, où l'on voit une consécration d'évêques dont le sens n'est point aisé à deviner. Nous en trouvons cependant la signification en nous rappelant que le donateur s'appelant Jacques, a été bien aise de faire figurer son patron dans le présent offert de sa main. Les médaillons des trois trèfles de ce vitrail reproduisent deux mystères de la sainte Vierge : l'Annonciation et la Visitation.

Les dix fenêtres suivantes jusqu'à l'entrée du chœur, cinq à droite et cinq à gauche, sont plus larges et ont quatre compartiments. Ce sont :

DU CÔTÉ DE L'ÉPITRE.

Les vitraux des prêtres de Loches (pl. v).
— de saint Martial (pl. iv).
— de saint Jacques le Majeur (pl. iii.)
— des deux saints Jean (pl. ii.)
— de saint Eustache (pl. i).

DU CÔTÉ DE L'ÉVANGILE.

Les vitraux des évêques de Tours (pl. xi).
— de la Genèse (pl. xii).
— de saint Nicolas (pl. xiii).
— de saint Denis de Paris, et de saint Vincent (pl. xiv).
— des saints Thomas et Étienne (pl. xv).

Ceux des *prêtres de Loche* et *des évêques* de Tours ont cela de singulier, qu'ils sont en partie formés de grisailles, sans doute pour donner plus de jour au sanctuaire. Au lieu d'être divisés, comme les autres, en six rangs de médaillons superposés, ils ne présentent que deux rangs de personnages d'une plus haute dimension, placés dans des niches ogivales plus ou moins ornées. Dans la verrière *des prêtres de Loche*, les chanoines de la collégiale sont tous tournés vers une image de la sainte Vierge, patronne de leur église. Leur signature est placée au-dessous d'un château surmonté de drapeaux fleurdelisés. Dans le haut, au centre de la rosace, est une figure du Christ montrant ses plaies, les deux mains élevées, la tête découverte, assis sur un trône, et les pieds nus. — La verrière *des évêques de Tours*, qui fait face à la précédente, se compose de deux rangs d'évêques, dont les quatre premiers, sans nimbe et sans pallium, peuvent être des bienfaiteurs de la cathédrale, et les quatre autres, ornés du pallium et du nimbe, marque distinctive de la sainteté, sont sans doute les saints fondateurs de l'Église de Tours. Dans la rosace un autre évêque, élevé sur un trône et la crosse à la main, donne la bénédiction; il n'a pas de nimbe, mais il porte le pallium; serait-ce l'image du prélat qui gouvernait alors la métropole? L'élégante grisaille est terminée par des fleurs de lis et encadrée dans une large bordure aux armes de Castille; peut-être ce beau vitrail est-il dû à la munificence de la pieuse mère de saint Louis.

Viennent ensuite se présenter en regard les deux belles verrières de *saint Martial* et de *la Genèse*. — Les vingt-quatre médaillons de la première reproduisent les traits principaux de la vie du saint dont ce vitrail porte le nom. Dans la rosace supérieure c'est encore, et de même dans toutes les fenêtres suivantes, un ou plusieurs évêques donnant la bénédiction, image sans doute des protecteurs de l'Église de Tours, toujours prêts à bénir leur peuple. — La verrière *de la Genèse*, qui fait le pendant au côté opposé, a été offerte par les laboureurs, ainsi que le prouvent les quatre premiers médaillons qui représentent les travaux de l'agriculture. Le premier est semblable au troisième, et le second au quatrième. Toute l'histoire de la Genèse se trouve racontée, pour ainsi dire, dans les vingt médaillons de cette belle composition.

Saint Jacques le Majeur et *saint Nicolas* sont le sujet des deux vitraux qui viennent ensuite. — L'histoire nous a conservé peu de détails sur la vie de saint Jacques le Majeur, dont le pèlerinage à Compostelle

est devenu à juste titre si célèbre; mais la légende y a suppléé abondamment par des circonstances qui ne manquent pas d'intérêt, et que le premier de ces deux vitraux rappelle avec bonheur. — Le second retrace dans ses médaillons la vie plus connue de saint Nicolas.

Les deux vitraux qui suivent sont consacrés, celui du côté droit, *aux deux saints-Jean*, celui du côté gauche *à saint Denis de Paris* et à *saint Vincent martyr*. — Celui des *deux saints Jean* a subi de grands changements, et ne peut être expliqué que par de nombreux déplacements. Sept médaillons seulement appartiennent à l'histoire de saint Jean-Baptiste, les autres se rapportent à celle de saint Jean l'Évangéliste. Au-dessus de chaque colonne de vitraux, dans la partie cintrée de l'arcade formée par les meneaux, quatre personnages tiennent des couronnes. Ces petits tableaux sont charmants d'expression et produisent un magnifique effet. — La verrière *des saints Denis et Vincent* est double; les deux premières colonnes sont consacrées à saint Denis, les deux autres à saint Vincent. Ici, comme précédemment, la vie des deux saints est racontée jusque dans ses moindres détails.

Nous voici enfin arrivés aux deux verrières qui ouvrent pour ainsi dire le chœur, et qui offrent, du côté de l'Évangile *la légende de saint Eustache*, et du côté opposé celle des *saints Thomas et Etienne*. Nous ne pouvons en faire une description complète : qu'il nous suffise de dire que leur conception et leur exécution ne le cèdent en rien à celles qui les accompagnent.

La cathédrale de Tours est, en France, un de ces rares monuments du XIIIe siècle dont les galeries du triforium sont ouvertes à l'intérieur et à l'extérieur. Les ouvertures trilobées de la galerie, aux cinq travées de l'abside, présentent quinze verrières où l'on voit la sainte Vierge encensée par deux anges, et les Apôtres portant chacun une marque distinctive, dont il est bien difficile de déterminer aujourd'hui la signification. Les fenêtres des galeries, dans toute l'étendue du sanctuaire et du chœur, étaient garnies autrefois de grisailles d'un style remarquable. Quatre modèles différents ont été restitués par M. Marchand, d'après les fragments qui subsistent encore.

Dans le principe, toutes les hautes fenêtres de la grande nef avaient été aussi ornées de vitraux au XVe siècle. Un violent ouragan les détruisit en 1760; les fragments dispersés permettent encore de voir le nom des donateurs; entre autres, au-dessous de la rose septentrionale du transept, celui de la famille de Bourbon-Vendôme.

Ce ne sont pas là les seuls vitraux que renferme la cathédrale de Tours, mais ce sont les seuls qui aient encore été publiés. Outre les verrières du chœur, l'église métropolitaine en possède neuf autres de la même époque, dans les trois chapelles absidales du chevet. Les deux magnifiques roses du transept ont leurs vitraux presque intacts du commencement du XIVe siècle; c'est l'agneau adoré par les esprits célestes et les saints de la terre. La rose du *frontispice occidental* est entière et garnie de son vitrail du XVIe siècle. Parmi les nombreux écussons qui le composent, se trouve la généalogie héraldique de l'illustre famille de Laval-Montmorency; au-dessous, huit grandes figures surmontées d'un baldaquin, dans le style le plus riche de la Renaissance, représentent les patrons des donateurs.

Enfin, M. Marchand, qui n'a rien négligé dans l'étude de ces intéressantes peintures, en a découvert derrière l'orgue une autre qui est consacrée à l'histoire de Joseph vendu par ses frères.

L'œuvre de M. Marchand est précieuse sous tous les rapports; elle mérite les sympathies de tout ce qui aime la science et les beaux-arts. Cependant elle n'est pas complète, et il est à désirer que des encouragements mérités décident cet habile artiste à terminer cet ouvrage, en reproduisant cette seconde partie des vitraux, dont quelques-uns ne le cèdent en rien à plusieurs de ceux que nous avons admirés.

A.-B. CAILLAU.

75. **L'ANGE DU SANCTUAIRE**, ou *Réflexions et prières pour aider a bien entendre la Messe*, par Mlle A. HERBERT, ancienne institutrice. — 1 vol in-12 de 488 pages (1850), chez J. Leroux et Jouby (ancienne maison Méquignon-Junior); — prix : 2 fr. 50 c.

Entendre la sainte Messe est un des principaux devoirs de la vie chrétienne; mais, hélas! combien s'en acquittent avec froideur, indifférence ou légèreté! Pour captiver les esprits légers, réveiller les âmes indifférentes et échauffer les cœurs froids, l'Ange du sanctuaire a inspiré à l'auteur de ce livre un langage qui est propre à captiver la légèreté par l'éclat d'une imagination féconde, à réveiller l'indifférence par la nouveauté, la richesse et l'abondance des pensées; enfin à échauffer les cœurs par la douce chaleur de la piété chrétienne. Toutefois, cette dernière condition, qui ferait de ce livre un ouvrage parfait dans son genre, laisse un peu à désirer. Il semble à l'observateur attentif que le langage de l'esprit tient quelquefois la place du langage du cœur. Les expressions

sont pieuses cependant, elles sont tendres souvent, elles sont brûlantes quelquefois ; mais on dirait qu'il y a un peu de glace sous ce feu. Ce n'est pas cet abandon, ce laisser-aller, qui naît sans effort et comme naturellement d'une âme que l'amour divin consume. Peut-être trouverait-on une excuse à ce léger défaut dans le but que s'est proposé l'auteur en s'adressant également aux chrétiens fidèles et aux âmes lâches, aux fervents et aux tièdes. Réunir les conditions nécessaires pour plaire à des lecteurs de caractères si opposés était bien difficile ; et peut-être ne pouvait-on pas mieux faire que n'a fait l'*Ange du sanctuaire*. Nous aimons à le croire ; car, du reste, tout nous a plu dans ce livre, tout y est bien pensé et bien dit. — Après une courte exposition des motifs qui nous portent à rendre à Dieu un culte extérieur; après quelques mots sur le sacrifice en général et sur la Messe en particulier, nous entrons dans l'explication des cérémonies, des prières, des actions, des paroles et de tout ce qui se rattache de près ou de loin à cette grande immolation. C'est une excellente pensée, et bien propre à exciter la foi, que d'expliquer au peuple le sens mystérieux des cérémonies saintes. Il y a là toute une dogmatique, toute une morale, la religion tout entière mise à la portée de toutes les intelligences. L'Ordinaire de la Messe, en latin et en français, est suivi de douze exercices de piété, disposés d'après les fins principales du sacrifice, et dont la lecture, calquée sur les actions du prêtre, répond à peu près à tous les désirs, à tous les besoins, à toutes les dispositions d'une âme qui veut prier, qu'elle soit dans la joie ou dans la douleur, dans la richesse ou dans la pauvreté, au temps de l'épreuve ou de la consolation. Vient ensuite la traduction des hymnes, proses, psaumes et prières les plus connues en l'honneur du très-saint Sacrement. Ces traductions déjà anciennes, et quelquefois en vers, laissent beaucoup à désirer; il est fâcheux qu'on ne les ait pas revues et corrigées autant pour le sens que pour le style suranné. L'impression elle-même en est défectueuse ; il est telle hymne (p. 458), dont les vers se suivent et ne sont pas distingués de la prose. Des élévations pour les jours où un motif suffisant empêche d'aller à la Messe précèdent ces parties de l'Office divin. — *L'Ange du sanctuaire* est un excellent conseiller, que les mères de famille, les jeunes personnes, les enfants élevés dans les pensions pourront prendre pour guide en toute assurance.

B. Carré.

de bénédictions et de souffrances, dans la paix d'un monastère, au pied de la croix, sur la cendre, au milieu des larmes et des prières des religieux ses enfants. Quel plus touchant récit, quelle plus belle leçon! Peut-on mieux montrer l'influence de l'Église? Non, sans doute; et nous n'aurions que des éloges et pas un seul reproche à formuler si l'auteur, au lieu d'intituler son œuvre : *Histoire de saint Amand*, lui avait donné un autre titre, car on ne trouve ici ni la marche, ni le style, ni la pensée d'une véritable monographie. Il y a des images, des comparaisons, des suppositions, des interrogations beaucoup trop fréquentes; mais l'on y cherche trop souvent en vain l'unité. Nous l'avons dit déjà, la science y est remarquable, et le défaut même que nous croyons reconnaître devient excusable en plaisant au lecteur, qui aimera ces scènes variées de mœurs, ces transitions poétiques, ces traits heureux d'une imagination féconde, et ce style, charmant mélange des paroles de la sainte Écriture, des textes des vieux chroniqueurs et hagiographes, et de la langue moderne. Les ecclésiastiques et les jeunes gens amis des livres utiles et intéressants, liront avec plaisir cette Vie. L'auteur en ferait un ouvrage bien meilleur encore si, par des suppressions intelligentes, il lui donnait le vrai caractère qui lui manque.

B. Carré.

94. **INSTRUCTION** *historique et pratique sur la loi d'enseignement, adressée* par Mgr l'Évêque de Langres *à MM. les curés de son diocèse.* — In-8° de 144 pages (1850), chez Jacques Lecoffre et Cie ; — prix :

Mgr l'évêque de Langres vient de publier, sous ce titre, un précieux commentaire de la loi qui, depuis longtemps, préoccupe si vivement les esprits. La pensée dans laquelle cette loi fut conçue était d'établir un système nouveau pour la direction de l'enseignement en France. Cette pensée fut méconnue sous plus d'un rapport dans le long et difficile travail de la commission du Conseil d'État et de la Chambre ; aussi porte-t-elle l'empreinte des tiraillements divers qu'elle a subis, et les défauts de sa constitution, dont les traits sont souvent mal dessinés, peuvent-ils fournir les moyens de la défigurer encore. On est tellement habitué aux anciens errements, qu'on se laisse facilement surprendre à en subir les conséquences. Il peut résulter de là, pour l'application de la loi nouvelle, des surprises et des mécomptes. Tout dépend des premiers pas que l'on fera. Si, dès le principe, on laisse fausser les bonnes dispositions de la loi, on se verra bientôt enlacé dans de nouvelles chaînes. Il est donc de

la plus haute importance de bien connaître cette loi, d'en bien saisir l'esprit, d'en bien comprendre toutes les dispositions, afin de profiter de tous les droits qu'elle accorde, et de ne pas laisser renouer les entraves qu'on a voulu briser. — Or, personne n'était plus à même de nous initier au nouveau système de la direction de l'enseignement, et d'exposer le vrai sens des nouvelles dispositions législatives, que l'habile prélat qui a eu une part si active à leur élaboration, tant au sein de la commission parlementaire qu'à l'Assemblée législative; personne aussi n'avait plus que lui le droit de le faire, à raison de la position qu'il a prise, depuis longtemps, dans cette question, et à raison surtout de ses titres de législateur et de membre du Conseil supérieur, réunis dans sa personne au caractère épiscopal. Son travail est, à la fois, l'histoire et le commentaire pratique de la loi. Il la donne en entier successivement et par parties, joignant à chaque point l'interprétation la plus conforme au texte et à la pensée du législateur. Cette interprétation ne sera peut-être pas du goût de tout le monde; mais elle paraîtra au plus grand nombre la plus sage et la plus vraie. — Ce nouvel écrit, rédigé avec le talent et la clarté que Mgr l'évêque de Langres sait mettre dans toutes ses œuvres, est donc du plus parfait à-propos. Quand on l'a lu, on connaît la loi, on a assisté à sa formation, on a suivi toutes les péripéties de sa naissance, on a la clef de tous ses détails, on en possède l'esprit.

Bien que, par son titre, cette brochure ne semble s'adresser qu'aux curés du diocèse de Langres, par la nature même et par l'importance du sujet elle peut être pour tout le monde d'une grande utilité; aussi la recommandons-nous à tous sans distinction. B. des Billiers.

95. **MANUEL DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE**, *pour les sacrements de pénitence et d'eucharistie*, ou *Instructions d'une mère à ses enfants pour les préparer à la première communion*, par Mme Nault, née Pinon. — 1 vol. in-18 de XVI-362 pages (1850), chez Mme veuve Poussielgue-Rusand; — prix : 1 fr. 25 c.

Nous avons déjà rendu compte de ce petit ouvrage (t. VIII, p. 319); si nous y revenons aujourd'hui, c'est pour le recommander sans restriction et avec plus d'instance, à l'ouverture des classes et des catéchismes, aux chefs d'institution et aux mères de famille. La deuxième édition se présente ornée et enrichie (nous pouvons le dire) de huit approbations d'archevêques et d'évêques, qui le reconnaissent, avec unanimité, *utile pour inspirer aux enfants une piété aussi ferme qu'éclairée et bien entendue*; ainsi s'exprime Mgr l'évêque de Chartres.—

Le témoignage de Mgr l'archevêque de Bordeaux nous a particulièrement frappés : « *Après nous être assuré par nous-même*, dit ce prélat, *que quelques inexactitudes, remarquées dans un premier tirage, n'existent plus, nous avons approuvé et approuvons...* » Or, les inexactitudes dont veut parler le vénérable pontife, sont précisément celles que nous avons cru devoir signaler dans l'intérêt de l'ouvrage. Elles ont, en effet, disparu dans cette seconde édition. — Ainsi le *Manuel de la jeunesse chrétienne* réunit toutes les qualités désirables pour le but que s'est proposé son pieux auteur. L'exactitude de la doctrine, la forme affectueuse, le ton facile et pénétrant du style, lui donnent tout à la fois de l'utilité et de l'attrait. — Si nous faisons observer encore qu'il est *autorisé par le conseil de l'Université*, c'est que nous n'ignorons pas que cette autorisation est due au rapport éclairé de M. l'abbé Glaire.

96. **MONOGRAPHIE DE L'ÉGLISE ROYALE DE ST-DENIS**; *Tombeaux et figures historiques*, par le baron DE GUILLERMY, *dessins* par Ch. FICHOT. — 1 vol. in-12 de 327 pages, plus un plan de l'église et 30 gravures (1848), chez Victor Didron ; — prix : 5 fr.

A quelque point de vue qu'on l'envisage, l'église de Saint-Denis est sans contredit un des monuments les plus intéressants que nous ayons en France. Si on veut remonter à son origine, il faut se transporter par la pensée jusqu'à l'époque à laquelle le saint apôtre de Paris scella de son sang la foi qu'il avait prêchée ; considérer la foule des chrétiens qu'il avait formés, se pressant autour de son tombeau pour y déposer leurs vœux et leurs hommages, et plus tard leurs enfants faire un autel de ce tombeau et le renfermer dans un oratoire, qui bientôt fit place aux différentes basiliques qui se sont succédé, jusqu'à celle de l'abbé Suger. Comme il ne reste plus rien, ou très-peu de chose, des églises antérieures, l'archéologie ne peut s'occuper que de la basilique construite sous la direction du célèbre abbé de Saint-Denis, et des reconstructions auxquelles présidèrent ses successeurs, dans le cours du XIIIe siècle. Viennent ensuite les additions du XIVe, et les décorations du XVe et du XVIe, qui ne sont pas sans importance. — Si l'on veut considérer ce monument sous le rapport historique, on étudie l'histoire de France sur les tombeaux de ses rois, en s'arrêtant à chacun de ces jalons que la mort a plantés. — Sous le rapport iconographique, on peut encore étudier les fragments assez complets de vitraux du temps de Suger, et les tableaux variés qui ornent le portail de la façade

108. **APPEL A LA RAISON** *et aux bons sentiments du peuple anglais à l'occasion de l'établissement de la hiérarchie catholique en Angleterre*, par le cardinal N. WISEMAN. — In-12 de 72 pages (1850), chez Sagnier et Bray; — prix: 50 cent.

Nous n'avons pas besoin sans doute de dire ici à quelle occasion et dans quel but le cardinal Wiseman a publié l'Appel dont nous venons de transcrire le titre. On sait que le souverain Pontife ayant établi la hiérarchie catholique en Angleterre, et créé 13 nouveaux Siéges, une effervescence déplorable s'est manifestée dans une partie de la population, des meetings ont eu lieu, des rassemblements hostiles leur ont succédé, et leur fureur a été jusqu'à brûler ou à précipiter dans la mer les effigies du saint Père et du nouveau cardinal. Une lettre du premier ministre (lord John Russel) à l'évêque de Durham, ayant, sur ces entrefaites, donné au mouvement anticatholique une sanction qu'il ne devait pas attendre d'un homme qui fut autrefois l'éloquent défenseur des dissidents, et en particulier des catholiques, Mgr Wiseman a voulu exposer à ce peuple égaré le véritable état d'une question si mal comprise, et dont rien ne doit faire un brandon de discorde, un prétexte d'oppression, un motif de guerre civile. Son Eminence, avant de rappeler et de flétrir les excès auxquels se sont abandonnés ses compatriotes, de blâmer la conduite de lord John Russel, et de faire un appel énergique au sens droit et au cœur honnête du peuple anglais, expose en peu de mots l'histoire de l'établissement de la hiérarchie catholique; c'est l'objet de l'Introduction; puis il traite de la suprématie royale et des évêques nommés par la couronne; de l'étendue de la tolérance accordée aux catholiques; de la question de savoir s'ils ont le droit d'avoir une hiérarchie, et des moyens par lesquels ils pouvaient l'obtenir: il examine ensuite si l'établissement d'une hiérarchie catholique porte atteinte aux prérogatives de la couronne, si cet établissement a été insolent ou insidieux, et il dit enfin quelques mots du titre de Westminster. — Il est impossible de discuter une question avec plus de calme, plus de modération et plus de force. Le vénérable cardinal ne répond point à des déclamations furibondes par des reproches et des invectives: il rappelle des faits et en tire des conséquences auxquelles il est impossible de se soustraire. Il prouve d'une manière victorieuse que tout ce qui s'est passé est parfaitement légal, et il le fait avec une logique, une simplicité, une franchise et une autorité qui répandent une vive lumière sur une controverse prête à

dégénérer en sédition. — Ce n'est pas seulement en Angleterre que cet Appel sera lu avec avidité et avec fruit ; il est en France plus d'un esprit qui a besoin d'être éclairé, plus d'un préjugé qui demande à être détruit, plus d'une conviction qui n'est pas fondée sur un examen suffisant du fait et du droit dans le cas spécial dont il s'agit. Ce travail aura donc plus d'un genre de lecteurs. La traduction en est exacte et élégante ; M. Jules Goudou nous a d'ailleurs habitués à louer ces deux qualités. — Un pareil ouvrage se recommande donc de lui-même, sans que nous ayons rien à ajouter.

109. **ART D'ARRIVER AU VRAI.** *Philosophie pratique*, par Jacques Balmès. *Traduit de l'espagnol*, par M. Manec (Edouard), avec une Préface de M. De Blanche-Raffin. — 1 vol. in-12 de xii-312 pages (1850), chez Vaton, et chez Sagnier et Bray ; — prix : 2 fr. 50 c.

On retrouve dans cet ouvrage le rare talent, la profondeur de pensées, la justesse d'observations, la clarté parfaite de raisonnement de l'auteur du *Protestantisme comparé au catholicisme* (V. notre tome IV, p. 184), l'un des premiers philosophes de notre époque. C'est en 1843, dans l'espace d'un mois, que M. l'abbé Balmès, retiré à la campagne pendant le blocus de Barcelone, composa ce livre, estimé en Espagne un des meilleurs qui soit sorti de sa plume, car il est le produit non d'un jet rapide, mais de longues réflexions antérieures, mûries par l'expérience. « C'est, dit avec raison M. de Blanche » dans la Préface, un Traité de logique à la portée des jeunes esprits, » une philosophie appropriée aux besoins des gens du monde, et » cependant digne des intelligences les plus exercées. Balmès, dans » cet ouvrage, a déployé toutes les richesses habituelles de son » talent ; une connaissance profonde des lois qui régissent l'être » humain ; une clarté, une simplicité parfaites de langage ; un sens » pratique qui ne l'abandonne jamais, et qui le guide sur-le-champ » vers les côtés utiles des vérités qu'il considère. Ce qui frap- » pera principalement dans les pensées et dans les écrits de Balmès, » c'est un caractère qui manque ordinairement aux meilleurs esprits » formés dans l'atmosphère du XIXe siècle. Ce caractère, c'est sim- » plement ce que notre langue a nommé le *bon sens*, c'est-à-dire » une certaine justesse habituelle, constante, dans les opinions, dans » les sentiments ; le silence des passions ; l'exercice désintéressé des » facultés intellectuelles (pp. v et vi). » Cette appréciation convient

parfaitement à l'*Art d'arriver au vrai*, et nous sert à en donner une idée. — L'auteur procède par observations et par sentences, un peu à la façon de La Bruyère, mais avec plus de gravité dans les détails. Son point de départ est la nécessité de bien penser pour arriver à la connaissance de la vérité, qu'il définit avec netteté. Pour cela il faut savoir se servir des moyens qui doivent nous y conduire, et écarter les obstacles qui nous empêchent d'y parvenir. C'est à l'exposé raisonné de ces moyens et de ces obstacles que l'abbé Balmès consacre ses réflexions. Il y examine successivement quelles doivent être les opérations de l'esprit, la part qu'il faut faire de la position, du milieu dans lequel on vit, des sources extérieures où l'on puise ses connaissances, des impressions du cœur et de l'imagination, enfin de l'influence des passions sur les opérations de l'intelligence. Ce point est traité dans un dernier chapitre, le plus étendu et peut-être le plus remarquable de l'ouvrage. Nous y trouvons un paragraphe très-court, que nous pouvons citer comme modèle du genre et de la manière de l'auteur. Il s'agit de peindre l'avantage de la paresse sur les autres passions pour s'emparer d'un cœur. « Pour nous subjuguer, la paresse, c'est-à-dire la » passion du repos, a un avantage sur les autres passions : c'est de » ne rien exiger de nous. En effet, son objet est purement négatif. » On ne peut conquérir une position élevée sans beaucoup d'acti- » vité, d'efforts, de constance. Un nom glorieux suppose des titres » à la renommée, et ces titres ne s'acquièrent point sans fatigues. » L'amour des richesses impose un travail persévérant, des combi- » naisons habiles; les plaisirs les plus efféminés même veulent qu'on » les recherche; ils sont le prix de certains efforts. Toute passion » exige un labeur; seule, la paresse n'exige rien. Vous la contentez » mieux assis que debout, encore mieux couché qu'assis, mieux encore » endormi qu'éveillé. Sa tendance est le néant; le néant est sa limite » extrême. Plus le paresseux s'anéantit dans son existence, plus il est » heureux (p. 240). » Il serait difficile de mieux peindre en si peu de mots le caractère de cette passion. Au reste, pour apprécier la justesse et l'enchaînement des idées que ce livre renferme, il faut le lire tout entier ; il contribuera à rectifier bien des opinions et à prévenir bien des faux jugements. Il se recommande à tout lecteur doué de quelque instruction, particulièrement aux *élèves de philosophie*, pour leur apprendre l'art si rare de bien raisonner.

B. des Billiers.

qu'il « *symbolisait* le Seigneur à venir *en toutes choses*, excepté dans » la souffrance, » ce qui implique contradiction avec le passage précédent. Enfin, nous ne pouvons attribuer qu'à une erreur typographique ce non-sens de la page 441 : « Si sa fin fut telle qu'avait été » son commencement, qu'avaient été sa conception immaculée, sa » mort et son assomption ; si elle mourut....» Que la fin de Marie fût telle qu'avait été son commencement, telle qu'avait été sa conception immaculée, nous le concevons ; mais que *sa fin* ait été telle qu'avait été *sa mort et son assomption*, c'est ce qu'il nous est impossible de comprendre.

A part ces imperfections, dont les meilleurs ouvrages ne sont pas toujours exempts, on peut dire que la traduction n'a rien fait perdre de son mérite à l'œuvre du P. Newman. Nous remercions M. Gondon d'avoir fait connaître à la France ces belles Conférences qui ont produit une si grande sensation en Angleterre, et qui, nous aimons à l'espérer, exerceront aussi chez nous une salutaire influence.

BANDEVILLE.

141. **ÉTUDES PHILOSOPHIQUES SUR LE CHRISTIANISME**, par Auguste NICOLAS, ancien magistrat. — 5e édition, 4 vol. in 8o ou 4 vol. in-12 de 444, 510, 594 et 554 pages (1850), chez Vaton ; — prix de l'édition in 8o : 20 fr.; de l'édition in 12, 14 fr.

Peu d'ouvrages, même du genre le plus léger et le plus attrayant, ont eu un succès aussi prompt et aussi complet que celui-ci, un des plus remarquables qui aient paru depuis longtemps, et qui contient une apologie de la religion, forte, méthodique, et appropriée aux besoins des esprits dans les temps présents. Publiées d'abord par souscription, à Bordeaux, les *Études philosophiques sur le Christianisme* n'étaient encore connues que dans cette ville et peut-être dans quelques départements circonvoisins, lorsque, la première entre les Recueils religieux, la *Bibliographie catholique* en révéla le mérite et les recommanda à ses lecteurs (V. notre tome IV, p. 350 et 490). Le jugement du public n'a pas tardé à ratifier le nôtre ; nous l'avons recueilli de la bouche des hommes les plus compétents et les plus éclairés, et les faits l'ont prouvé, car la première édition, épuisée en quelques mois, a été promptement suivie de quatre autres dans l'espace de moins de cinq ans, sans parler des contrefaçons belges et d'une traduction en langue espagnole. Ce que nous aimons surtout à constater, c'est le succès moral de ce livre et les

nombreuses conversions qu'il a déterminées; nous en avons nous-mêmes de précieux témoignages. Aussi peut-on recommander avec confiance l'ouvrage de M. Auguste Nicolas aux esprits sérieux et instruits qui veulent étudier la religion avec le désir de connaître la vérité, de s'éclairer et de se convaincre. N'aurions-nous pas d'autre motif de mentionner cette cinquième édition, que cette raison nous paraîtrait suffisante. Nous voulons également y indiquer quelques additions, telles que des notes, où de nouvelles autorités viennent se joindre à celles qui, dans le texte, confirment les doctrines que l'auteur établit. Nous signalerons particulièrement au tome 1er, p. 405, une lettre de M. de Saulcy, de l'Institut, un des plus habiles continuateurs de la science fondée par M. Champollion, qui déclare que l'examen approfondi de la chronologie biblique lui en a démontré l'exactitude rigoureuse et mathématique; au tome II, une lettre de M. Lajard sur les traditions assyriennes et persanes montre les rapports qu'elles ont avec nos dogmes religieux; au tome III, p. 226 et 237, de nouveaux témoignages de pasteurs protestants constatent l'impossibilité logique du protestantisme, quelque *criterium* de vérité qu'il invoque, soit le libre examen, soit l'autorité. Au tome IV, on remarquera, à la page 465, les paroles pleines de foi par lesquelles un savant célèbre, M. Sylvestre de Sacy, commence son testament, et à la page 532 un appendice où l'auteur, après avoir montré la stabilité du christianisme à travers tous les orages, enregistre les épreuves et les triomphes de l'Église dans les cinq dernières années. Il y fait voir, par l'exemple du clergé de France et du glorieux Pontife Pie IX, comment une seule institution, l'Église, se maintient dans cet état de perpétuité au milieu même de la confusion des révolutions, qui n'élèvent que pour détruire. — Nous espérons que les *Etudes philosophiques sur le Christianisme* continueront, avec le même succès, à fortifier ou à réveiller la foi dans les âmes, et nous serions heureux d'y avoir contribué de nouveau.

Assurément tout ce qui sort de la main des hommes ne saurait atteindre la perfection, et il n'est pas d'ouvrage, si excellent qu'il soit, dans lequel un examen rigoureux ne puisse découvrir des taches. C'est ainsi que, en recommandant les premiers celui de M. Nicolas, nous avons dit nous-mêmes qu'on y rencontrait quelques expressions impropres, quelques phrases qui n'ont pas toute la correction désirable, et qui prêtent, pourrait-on dire, à une interprétation contraire à la pensée de l'auteur. Mais quand un livre a un mérite aussi incontesté que celui

dont nous parlons, quand on sait, d'ailleurs, d'une manière certaine, qu'il fait beaucoup de bien, tous les bons chrétiens doivent s'en réjouir sincèrement, et craindre d'en paralyser les fruits par une critique trop sévère, peut-être même un peu systématique. Aussi n'avons-nous pas lu sans quelque regret, dans une Revue étrangère, un jugement qui nous paraît avoir ce caractère. Dans l'article qui le contient, et qui se trouve précédé d'un autre où l'on professe l'origine humaine du langage, on commence par rendre hommage aux intentions et au talent de M. Nicolas, et on recommande même son livre au public. « M. Aug. Nicolas, y » est-il dit, comme écrivain, a un talent remarquable. Son style est plein » de chaleur et de conviction, et le lecteur qui suit ses raisonnements est » entraîné sans le savoir et comme par une pente naturelle. Il a su » résumer, dans un tableau qui n'est pas trop étendu, une masse d'ob- » servations que les apologistes du christianisme lui ont fournies d'un » côté, et la science profane de l'autre. Son ouvrage est lu avec fruit, » assure-t-on, et nous n'en doutons pas. Loin de chercher à détourner » le public de cette lecture, nous l'y exhorterions plutôt en recom- » mandant spécialement ce livre aux gens du monde qui ne sont pas » exempts de préjugés à l'égard de la religion. » Ces éloges justifient les nôtres et les confirment ; mais alors pourquoi attaquer le livre que l'on recommande d'une manière si explicite, et sur un ton qui, parfois, sent peut-être un peu trop le persiflage ? c'est qu'on a cru remarquer des contradictions dans les principes philosophiques de M. Nicolas, ou l'absence de système ; c'est peut-être parce qu'il n'a pas suivi exclusivement le système de l'auteur de la critique. Nous ferons observer d'abord qu'une des principales causes des heureux effets obtenus déjà par les *Etudes sur le Christianisme*, c'est qu'en les écrivant M. Nicolas n'a pas eu, et nous le savons, la prétention d'être auteur et docteur ; il a obéi uniquement à une généreuse et forte conviction, au désir de la faire partager à quelques amis, et plus tard, en les publiant, à ceux qui le liraient. Voilà comment il s'est trouvé éloquent et persuasif. Il a professé dans ses *Études* la philosophie de la tradition, et les *rationalistes* lui en font un crime ; mais s'il eût suivi la méthode rationaliste, les *traditionalistes*, comme on dit, n'auraient pas manqué d'y trouver à redire. Au fond, qu'a voulu faire M. Nicolas, et qu'a-t-il fait ? Ce n'est pas un Traité de philosophie ou un livre *ex professo* sur cette matière, auquel cas nous concevrions que chacun le prît à partie au point de vue de son système, mais seulement une apologie du christianisme. Il

lui a donné le titre d'*Etudes philosophiques*, non pas que la philosophie en soit le but ou même le moyen principal et dominant, mais parce qu'il l'a revêtu d'une forme et d'une couleur philosophiques. Il a voulu avant tout, et nous pouvons dire qu'il s'est proposé uniquement de porter la lumière et la conviction dans les esprits, de les affermir dans la profession du christianisme ou de les y ramener. Ce but l'a-t-il atteint? c'est ce dont on a à lui demander compte; et s'il l'atteint véritablement, comme l'attestent l'expérience et le témoignage public, que peut-on exiger de plus? Fermant alors les yeux sur quelques défauts de forme très-accidentels, on doit le féliciter de ses succès. C'est ce que nous faisons pour notre compte, en recommandant de nouveau son livre pour les éditions actuelles et pour les éditions à venir.

B. DES BILLIERS.

142. L'ÉVANGILE DANS SON UNITÉ, *ou les Quatre Evangélistes réunis, sans addition, dans un même texte latin et français, selon l'ordre chronologique et topographique des faits qui composent la vie de notre Seigneur Jésus-Christ*, par Pierre LACHÈZE. — Nouvelle édition de la Quadrilogie; — 1 vol. in-8° de XVII-532 pages (1850), chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 6 fr.

Le même ouvrage en français seulement, 1 vol. in-12; — prix : 2 fr.
Le même, in-18 : 85 cent.

C'est le saint Évangile, disposé d'après la concordance des quatre Évangélistes, que nous trouvons dans ce volume; c'est donc pour le fond un livre devant lequel nous nous inclinons avec le respect dû à la parole de Dieu et au texte sacré. Dans la forme, l'auteur a voulu donner l'historique de la vie de notre Seigneur et ses divins enseignements, selon l'ordre chronologique et topographique dans lequel les faits se sont accomplis; et pour n'y rien mettre qui lui soit propre, il fallait, comme il l'a fait, coordonner les textes des écrivains sacrés de manière à n'en former qu'un seul récit, en rapprochant les faits suivant l'ordre des temps et des lieux. Lorsqu'il se présente une liaison ou une variante dans les expressions, il les intercale en caractères plus petits, afin de ne rien omettre, et que, cependant, le lecteur ne soit pas arrêté dans sa marche; et pour que l'on puisse savoir auquel des quatre Évangélistes chaque partie du texte appartient, M. Lachèze les désigne par des lettres qui répondent à diverses combinaisons dont on pourra se rendre compte en lisant l'explication qu'il en donne à la page XVII. On peut d'ailleurs ne point s'arrêter à ces signes, assuré qu'on est d'avoir

l'Évangile dans son intégrité. — Au texte latin est jointe une traduction imprimée sur la page en regard. Nous ne savons pourquoi on a donné à l'un et à l'autre texte sa pagination propre, qui se trouve ainsi répétée deux fois. C'est, du reste, un avantage réel pour le fidèle qui veut étudier la vie de notre Seigneur Jésus-Christ et sa doctrine, d'en avoir le tableau complet présenté selon l'accord parfait des quatre évangélistes. A l'édification que tout lecteur doit en retirer, se joint la solution facile et péremptoire des contradictions apparentes signalées par les incrédules. Nous regrettons seulement que les caractères typographiques rendent cette lecture fatigante pour les yeux ; mais nous recommandons le livre en lui-même, revêtu d'ailleurs des approbations de NN. SS. l'Archevêque de Paris et l'Évêque de Meaux.

143. **HARMONIES SACRÉES**, *dédiées à l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie*, adoptées par son fondateur et directeur général, M. l'abbé Desgenettes, et publiées avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Rouen ; *Paroles de M. l'abbé* M.-E. D., *Musique* de M G.-E.-N. Muller. — Musique, 1 vol. grand in-8° de 32 pages ; — prix : 2 fr. 50 ; — Paroles, in-16 de 32 pages (1850) ; — prix : 30 cent., chez Fleury, à Rouen, et chez Sagnier et Bray, à Paris.

Au milieu du rapide et merveilleux accroissement que l'Archiconfrérie du très-saint cœur de Marie prend chaque jour parmi nous, les pasteurs et les fidèles accueilleraient avec joie des cantiques nouveaux, qui seraient spécialement destinés à cette pieuse association, et qui correspondraient parfaitement aux idées qu'elle éveille dans les âmes. Quels devraient être les caractères distinctifs de pareils chants ? La simplicité et la grâce de l'expression, l'onction de la piété, une musique facile, mélodieuse, éminemment chrétienne. Voilà l'objet de l'attente générale ; voilà aussi malheureusement à quoi jusqu'ici les auteurs, poètes et musiciens, n'ont pas suffisamment répondu. Les Recueils que nous connaissons ne se sont pas élevés au-dessus du médiocre. Celui que nous avons sous les yeux, malgré sa date récente, a le tort de rester sur la même ligne que ses devanciers. — Si, d'abord, on étudie les paroles isolées du chant, on trouve que les douze cantiques dont le Recueil se compose ne sont pas exclusivement propres au but désigné. Il y en a qui ont pour sujet *saint Joseph, l'Ange gardien*, *les Ames du purgatoire, la Communion,* etc. Ceux qui s'adressent à Marie n'ont rien non plus de très-spécial, et peuvent tous convenir aussi bien

tiée par l'occasion favorable de publier une pièce aussi importante et très-peu connue en France autrement que de nom, les sectaires ayant mis tous leurs soins à l'écarter autant qu'ils ont pu. Toutes les hérésies, d'ailleurs, se tiennent de près, au moins dans leur principe, qui est un esprit d'orgueil et de révolte contre l'autorité que Jésus-Christ a établie pour gouverner l'Église; il y a donc aussi quelque analogie entre les écrits qui les combattent. Le synode de Pistoie, tenu en 1786 par Scipion Ricci, avait méconnu les droits et les prérogatives du Saint-Siége, adopté toutes les réformes introduites par l'empereur Joseph II, sanctionné tout le système de Baïus et des disciples de Jansénius, émis les propositions les plus condamnables sur la foi, sur l'Église, sur la grâce, sur la prédestination et sur les fondements de la morale. Le pape Pie VI donna à cette occasion la Bulle *Auctorem fidei*, dans laquelle il condamne les actes et les décrets de ce synode, ainsi que tous les écrits publiés pour sa défense; il y relève et il y censure jusqu'à quatre-vingt-cinq propositions, dont plusieurs sont taxées d'hérésie. Cette Constitution est remarquable par la force d'autorité avec laquelle elle poursuit l'erreur jusque dans ses derniers retranchements, autant que par la précision et la modération du langage. Elle résume et combat presque toutes les erreurs qui ont affligé l'Église dans les siècles derniers, et, à ces titres, elle doit être placée parmi les plus beaux monuments qui ont illustré la Chaire apostolique. La traduction de Mgr l'Évêque de La Rochelle, également en regard du texte, conserve à la Bulle de Pie VI toute son exactitude théologique. — Le livre dont nous venons de parler mérite donc, par les deux œuvres importantes qu'il contient, d'être recommandé au clergé que nous invitons à les étudier, et même aux laïques qui ne sont pas étrangers aux études et aux discussions religieuses.

B. des Billiers.

165. **DICTIONNAIRE ICONOGRAPHIQUE** *des figures, légendes et actes des saints tant de l'ancienne que de la nouvelle loi, et Répertoire alphabétique des attributs qui sont donnés le plus ordinairement aux saints par les artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, etc., du moyen âge et des temps postérieurs, avec l'indication des ouvrages et collections où sont conservées et publiées les représentations de ces divers attributs; ouvrage suivi: 1° d'appendices où l'on trouve une foule de documents historiques, bibliographiques, etc., et un grand nombre de notes intéressantes relatives à l'iconographie; 2° d'une table générale et bibliographique des auteurs cités dans le volume;* par M. L.-J. Guénebault; publié par M. l'abbé Migne. — 1 vol. in-4° de 1232 colonnes

(1851), formant le tome XLV de l'Encyclopédie théologique, aux ateliers catholiques du Petit-Montrouge; — prix : 7 fr.

L'auteur de ce Dictionnaire, déjà avantageusement connu par d'autres ouvrages importants, a réuni ici les légendes de toutes les époques, soit sur les principaux mystères de la religion, soit sur les saints des divers pays du monde catholique. Après avoir indiqué sommairement le sujet de la légende de chaque saint, et l'époque à laquelle il vivait, il cite les sources auxquelles il a puisé ses renseignements, les principaux monuments qui reproduisent ces légendes, et les artistes connus qui ont consacré leur pinceau ou leur ciseau à les représenter.

Il a fallu de longues et pénibles recherches pour arriver à un semblable résultat, et nous devons savoir gré à M. Guénebault de ce nouveau service rendu à la science. Son livre sera véritablement utile à ceux qui s'occupent de peinture et de sculpture, car il leur fera connaître les productions religieuses des grands maîtres, et il les mettra à l'abri d'erreurs malheureusement trop fréquentes. Combien de peintres et de sculpteurs, ignorant les attributs qui sont propres à chaque saint, sont réduits à fabriquer des saints *communs*, si nous pouvons employer cette expression, reconnaissables seulement à l'inscription de leur nom, ou bien à leur donner au hasard des signes caractéristiques sans rapport avec leurs légendes !

Mais il ne suffit pas de préserver les artistes des erreurs historiques, il eût été important de les mettre à l'abri des hérésies iconographiques. Ne rencontre-t-on pas, au sein même de la capitale, des peintures qui eussent donné gain de cause aux iconoclastes? Marie ne porte-t-elle pas quelquefois le nimbe crucifère, signe distinctif de la divinité? En voyant la divine colombe sans ce signe, et la tête environnée d'un simple nimbe, ne croirait-on pas qu'on veut tenter de renouveler les erreurs des Macédoniens, qui niaient la divinité du Saint-Esprit? Un Arien moderne, en privant le Sauveur de cet attribut, voudrait-il raviver des doctrines impies et perfides? non sans doute. Cependant on n'a qu'à considérer attentivement certaines peintures modernes, entre autres celles qui ont été exécutées dans les églises Saint-Gervais, Saint-Vincent-de-Paul et ailleurs, pour se convaincre de la nécessité où sont les peintres de bien connaître le nimbe et ses variétés, ainsi que les autres signes caractéristiques en iconographie. Nous eussions donc désiré que l'auteur n'eût pas oublié ce détail : c'était un complément nécessaire des légendes.

Au reste, c'est à tort, selon nous, qu'on a donné à ce livre le titre de *Dictionnaire iconographique* ; celui de *Répertoire sommaire des légendes* lui eût mieux convenu. En effet, l'iconographie ne se borne pas seulement à l'étude et à la description des légendes et des attributs qui les rappellent ; cette science embrasse l'histoire de la religion tout entière, ses dogmes, sa morale, son origine, ses développements, ses combats, ses victoires, ses espérances et ses glorieuses destinées. — La Trinité, la distinction des personnes divines, les différents traits de la vie du Sauveur, les chœurs des esprits célestes, les anges et les démons, qui ont joué un si grand rôle dans les drames lapidaires du xii[e] et du xiii[e] siècle, l'histoire de la croix et du crucifix aux différentes époques de l'art chrétien, les sibylles, les vertus et les vices, les sciences et les arts, etc., devaient trouver leur place dans un Dictionnaire iconographique. Le regret que nous exprimons de rencontrer une lacune aussi considérable est d'autant plus vif, que nous avons su apprécier le talent et les connaissances variées de l'auteur sur cette matière ; il lui eût été facile, plus qu'à tout autre, de faire de ce livre un véritable arsenal où l'on eût trouvé tout ce qu'il est nécessaire de connaître sur cette science.

Après avoir reproché à l'auteur les omissions importantes que nous venons de signaler, nous devons ajouter qu'il a voulu nous dédommager par l'étendue de son travail sur l'histoire iconographique de la Mère de Dieu ; outre ses fêtes principales, qu'il a traitées en leur lieu, il consacre sept colonnes dans la première partie (633-640) à nous faire connaître les artistes qui lui ont voué leurs talents, en reproduisant les détails de sa vie, de sa mort, de son assomption glorieuse et du culte constant dont elle a été l'objet à toutes les époques, et il nous donne, en quelque sorte, l'esquisse de leurs œuvres ; de plus, dans les suppléments, il complète l'iconographie de la sainte Vierge en nous faisant connaître ses images miraculeuses et celles qui représentent les principaux pèlerinages vénérés par les fidèles serviteurs de Marie, dans tout le monde chrétien. Ce travail remarquable occupe quarante colonnes des suppléments (717-758).

Puisque nous parlons des suppléments, disons toute notre pensée à ce sujet, en faisant connaître le plan général de l'ouvrage. — Ce plan, tel que M. Guénebault l'avait conçu, était tout-à-fait rationnel ; son Dictionnaire se divisait en deux parties distinctes : la premiere consacrée aux légendes, la seconde aux attributs des saints. Venaient ensuite na-

turellement les appendices, notes intéressantes et nombreuses, qui n'auraient pu entrer dans le corps de l'ouvrage sans en entraver la marche, et qui comprennent, entre autres matières se rattachant toutes à l'histoire de l'iconographie chrétienne, le tableau chronologique des artistes les plus célèbres de ce que l'auteur appelle l'école chrétienne, et enfin une table bibliographique des auteurs et des ouvrages cités. Mais, nous sommes obligés de le dire, le corps de l'ouvrage manque d'unité et perd ainsi de son mérite, incontestable d'ailleurs sous différents rapports : la première partie, le *Dictionnaire iconographique des figures et actes des saints, de leurs légendes, de leurs attributs, des fêtes chrétiennes*, etc., était incomplète et a nécessité un second travail d'addition et de correction ; la seconde partie, *Répertoire général et alphabétique des attributs des saints*, a exigé aussi un autre travail d'additions et de corrections, dont plusieurs se rattachent encore à la première partie. — Ce défaut d'unité fait perdre un temps considérable à celui qui a besoin de consulter l'ouvrage ; ne trouvant point dans le Dictionnaire ce qu'il cherche, il est obligé de se reporter aux premiers suppléments, quelquefois sans plus de succès, puis enfin aux seconds suppléments. Celui qui se livre aux sciences est avare de son temps ; nous sommes convaincus que M. Guénebault est de notre avis, car il connaît bien le prix du temps, puisqu'il sait l'employer d'une manière aussi utile ; et c'est pour cela même que nous ne craignons pas de lui reprocher de n'avoir pas assez ménagé le nôtre.

Tout le monde comprendra, du reste, que toutes ces additions et corrections, dont nous nous plaignons à cause de la place qu'elles occupent, sont la preuve d'un travail consciencieux, et une garantie pour ceux qui voudront avoir recours aux savantes recherches de M. Guénebault sur l'iconographie chrétienne. — S'il publie une seconde édition de ce Dictionnaire, nous le prierons non-seulement de fondre ces suppléments dans le corps même du volume, mais encore de revoir avec soin le style de tout l'ouvrage, qui laisse beaucoup trop à désirer. On ne doit pas s'attendre sans doute à trouver dans un Dictionnaire iconographique de l'élégance et de la recherche ; mais on voudrait n'y rencontrer jamais d'incorrections ou de négligences trop frappantes. CROSNIER.

166. **FABLES DE PIERRE LACHAMBEAUDIE**, *couronnées deux fois par l'Académie française.* — 7e édition, augmentée. — 1 vol. in-18 de 226 pages (1850), chez A. René ; — prix : 1 fr. 50 c.

On a dit que toutes les tragédies étaient faites. Cette espèce d'axiome

plaindre que les alinéas sont bien multipliés ; ils ne consistent souvent que dans des phrases coupées et disposées comme autant de sentences ; ce genre sent trop la manière profane et romanesque du monde.

Cette réserve faite, nous n'avons que des éloges à donner à ce nouveau monument élevé à la gloire de Marie ; il est digne de prendre place, dans les Bibliothèques ecclésiastiques et chrétiennes, auprès des meilleurs ouvrages qui ont célébré les grandeurs de la Mère de Dieu.

A.-B. CAILLAU.

172. **MÉDITATIONS SUR L'EUCHARISTIE**, par M. l'abbé DE LA BOUILLERIE, vicaire-général de Paris. — 1 vol. grand in-12 de VI-238 pages (1851), chez Sagnier et Bray ; — prix : 3 fr.

Ce volume vient de paraître dans les circonstances les plus favorables, au moins pour Paris, au moment où l'institution si admirable de l'adoration perpétuelle du très-saint sacrement, établie depuis quelques mois dans ce diocèse, à l'instar de ce qui se pratique à Rome, s'y développe avec tant d'édification et dans les conditions les plus consolantes. Des méditations sur l'Eucharistie viendront heureusement en aide à la piété des fidèles. Déjà il existait, à Paris, une association de chrétiens plus fervents, sous le titre de l'adoration nocturne du très-saint sacrement, et sous la direction de M. l'abbé de la Bouillerie, qui avait coutume d'adresser aux associés, dans leurs réunions mensuelles, des instructions sur l'Eucharistie. De là les Méditations qu'il publie, et qui sont le résumé de ces instructions, dont il n'a guère fait que changer la forme. Chaque associé s'engageant à consacrer douze heures de nuit, chaque année, à adorer le très-saint sacrement, l'auteur leur offre un nombre correspondant de sujets de méditation, tirés de quelques traits ou paroles de la sainte Écriture, dont il fait l'application à l'Eucharistie. Nous ne pouvons guère en donner que les titres. 1° Le Sommeil de l'Eucharistie : c'est la méditation de cette parole : *Je dors, et mon cœur veille* ; 2° *Le champ divin de l'Eucharistie*, où Ruth, glanant dans le champ de Booz et devenant son épouse, est présentée comme la figure de l'âme fidèle puisant dans le sacrement de l'autel ses plus précieuses richesses ; 3° Comment Jésus-Christ nous aime ; 4° La confiance qu'il inspire ; 5° Les trois colombes ; 6° Le don de Dieu ; 7° Le Dieu caché ; 8° L'enfant prodigue ; 9° Le plus doux souvenir et la meilleure espérance ; rapprochement de la première et de la dernière communion ; 10° La Passion et l'Eucharistie ; 11° Où le chrétien trouve son Dieu ; 12° Marie et l'Eucharistie.

M. l'abbé de la Bouillerie a voulu familiariser ses lecteurs avec l'habitude de retrouver la sainte Eucharistie dans leurs lectures pieuses, et particulièrement dans celles de la sainte Écriture, d'en faire la plus douce occupation de leur esprit, et, avec cette pensée, il a lui-même, dans ses Méditations, rattaché à ses sujets des textes qui, comme il le reconnaît, ne se rapportent souvent que d'une manière très-indirecte au divin sacrement. Les applications qu'il en fait sont très-ingénieuses, ordinairement heureuses, et surtout édifiantes : On y remarque beaucoup d'esprit, parfois peut-être un peu trop ; mais c'est toujours l'onction et la piété qui dominent et qui charment le lecteur . d'où nous concluons que ces Méditations aideront les âmes pieuses à s'entretenir dans les sentiments d'une douce et tendre dévotion envers le très-saint sacrement de l'autel.

B. des Billiers.

173. Morceaux choisis *de Fénelon, édition nouvelle, collationnée sur les meilleurs textes, accompagnée de notes historiques et littéraires,* par l'abbé Vaillant, professeur à l'École ecclésiastique des Carmes.— 1 vol. in-18 de xv-340 pages (1850), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris ; — prix : 90 cent.

On publie depuis quelque temps, sous la surveillance de M. l'abbé Cruice, directeur de l'École ecclésiastique des Carmes, une collection complète des classiques grecs, latins et français, dans le but spécial d'imprimer à l'enseignement une direction plus chrétienne. On ne saurait donner trop d'approbation et d'encouragement à une telle entreprise. — Parmi les auteurs français, une des premières et principales places appartenait naturellement aux écrits de Fénelon. Aucun de nos grands écrivains n'est devenu plus justement classique, aucun ne mérite mieux, par les grâces et la perfection de son style, d'être présenté comme modèle à la jeunesse de nos écoles. Le Recueil de *Morceaux choisis* que nous avons sous les yeux n'a rien de très-neuf ni d'extraordinaire ; mais il est fait consciencieusement, avec intelligence et avec goût. C'est beaucoup dans le temps où nous vivons. — Une indication générale des matières suffira pour en donner une juste idée à nos lecteurs. Il se divise en quatre parties : — *Descriptions et portraits mythologiques*, pris exclusivement dans les pages les plus remarquables de *Télémaque*.— *Tableaux de la nature*, extraits du *Traité de l'Existence de Dieu*.— *Philosophie, morale, religion*, morceaux choisis des *Lettres*, des *Entretiens* et *Sermons*, et du *Dialogue des morts*. — *Littérature*, jugements ou critiques littéraires tirés de la *Lettre à*

l'Académie et des *Dialogues sur l'éloquence.* — Chacune de ces grandes divisions comprend un certain nombre de morceaux détachés, pas trop longs, placés sous un titre particulier, pouvant servir aux jeunes élèves de sujets d'étude ou de lecture. Ce Recueil est précédé d'une *Notice* sur la vie de Fénelon d'après Laharpe, Maury, et autres critiques célèbres. Il se termine par le *Sermon pour le jour de l'Epiphanie* et le *Discours pour le sacre de l'Electeur de Cologne.* — Quant aux notes qui accompagnent le texte, elles sont bonnes, exactes, mais trop rares et trop exclusivement historiques ou géographiques. Nous aurions voulu des notes littéraires plus nombreuses. — Enfin, ce petit volume par sa forme commode et portative, par la netteté des caractères et les soins donnés à l'impression, par la modicité du prix, se recommande aux chefs d'établissements d'instruction, comme un ouvrage véritablement classique, digne d'être mis entre les mains des jeunes étudiants de tout âge et de toute intelligence. JANVIER.

174. **LA PAROISSE**, *ou le Prêtre, les Fidèles et l'Église*, par M. LASSALLE, prêtre de l'Institution de Sainte-Marie-d'Oloron — 1 vol. in-12 de 244 pages (1850), chez Périsse frères, à Lyon et à Paris ; — prix : 1 fr. 50.

Une paroisse n'est autre chose qu'une portion du troupeau de Jésus-Christ réunie dans un même bercail, autour du même pasteur : d'où il suit qu'il y a dans toute paroisse trois parties distinctes : le pasteur, ou le prêtre qui la dirige ; le troupeau, ou les fidèles confiés à la sollicitude du pasteur ; le bercail, ou l'église qui réunit le troupeau et le pasteur. Tel est le plan qui s'est offert naturellement à l'auteur du livre que nous examinons, et de là le titre et la division de son ouvrage. — Dans la première partie, il montre le prêtre comme l'homme de Dieu et l'homme du peuple : l'homme de Dieu qu'il représente, au nom duquel il parle ; l'homme du peuple auquel il consacre tous ses soins, et qu'il doit ramener à Dieu. — Dans la deuxième partie, il rappelle aux fidèles ce qu'ils doivent à Dieu, c'est-à-dire, la reconnaissance, l'amour et l'obéissance ; ce qu'ils doivent au prêtre, c'est-à-dire de la bienveillance et des consolations ; ce qu'ils se doivent réciproquement, c'est-à-dire la charité et l'édification mutuelle. — Dans la troisième partie, il présente successivement l'église comme la maison de Dieu, la maison du chrétien, la maison de prière et la porte du ciel.

On voit, d'après ce plan, que l'auteur se propose de faire tomber les préventions qui tiennent bien des chrétiens éloignés du prêtre et de

est longtemps à le chercher, indécis, et le poète parle encore, que déjà l'intérêt est évanoui. Nous n'aimons pas non plus le merveilleux demi-chrétien, demi-profane; moitié à l'antique, moitié à la moderne. Il faut des vers bien serrés, des expressions bien choisies, des ressources immenses d'esprit et d'originalité pour le faire admettre. Quoique bien faits, les vers ne sont pas encore assez nerveux; ils accusent trop de laisser-aller. Ils seraient bons dans une de ces pièces qu'on peut comparer à un négligé du matin; mais dans un poème, il faut plus de noblesse, de vigueur, d'énergie, et ce quelque chose qui va droit au but, touche le cœur, frappe d'épouvante ou ravit. En un mot, il faut peut-être moins d'abondance et de facilité, mais plus de travail ou de génie. — Du reste, on doit savoir gré à l'auteur d'oser se mesurer avec un aussi grand sujet, déjà chanté par un poète trop fameux. Il en a évité les écarts, et s'il n'a pas parfaitement réussi, du moins peut-on dire de lui :

Pulchrum est tantis cecidisse sub ausis.

Les mêmes remarques peuvent s'appliquer à une petite pièce de vers consacrés à louer la mort du vénérable archevêque de Paris, Mgr Affre, dont le martyre a arraché à M. l'abbé Jacquet de belles inspirations, mais toujours avec quelques longueurs et trop de facilité.

B. Carré.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la Congrégation de l'Index.

La sacrée Congrégation de l'Index, par divers décrets approuvés par N. S. P. le Pape, le 19 décembre dernier, a mis au rang des livres prohibés les ouvrages suivants :

Historical analysis of christian civilisation, by professor de Vericourt (*Analyse historique de la civilisation chrétienne*, par le professeur de Véricourt).

Les véritables stations du Chemin de la Croix d'après la sainte Écriture, avec l'examen critique des stations usitées communément.

Discussion de l'origine, des progrès et des fondements de la croyance à l'immaculée Conception, en réponse à la Démonstration de Mgr Parisis, évêque de Langres, par M. l'abbé Laborde (de Lectoure) (1).

(1) Nous avions reçu cette brochure (in-18), et le R. P. Caillau s'était chargé d'en rendre compte dans notre Recueil, quand nous apprîmes que l'auteur, sur un avis de

Salmi dati in luce in Genova, dal sacerdote Bartolomeo Bottaro (*Psaumes publiés à Gênes*, par l'abbé Barthélemy Bottaro).

Mystères de l'inquisition et des autres Sociétés secrètes d'Espagne, par V. de Féréal.

Storia della Inquisizione ossia le crudelta gesuitiche svelate al popolo italiano (*Histoire de l'Inquisition et des cruautés des jesuites, révélées au peuple italien*).

Sistema delle cognizioni umane... o fondamenti di enciclopedia razionale di Luigi Pieraccini (*Système des connaissances humaines, ou fondement de l'encyclopédie raisonnée*, par Louis Pieraccini).

Sulla costituente Romana, Discorso preparatorio alla elezione, ossia programma di desideri dell' avvocato Francesco Caravancini, presidente del Tribunale di prima istanza in Ferrara, diretta al circolo popolare di Recanati, sua patria (*Sur la Constitution romaine, Discours préparatoire, ou programme des vœux de l'avocat* François Carancini, président du tribunal de première instance de Ferrare, adressé au peuple de Recanati, sa patrie).

La ricuperazione delle due sovranità, orazione scritturale all' Assemblea Romana (*le Retour de la souveraineté, Discours écrit à l'Assemblée romaine*).

Lettres sur l'interprétation des hiéroglyphes égyptiens, par Michel-Ange Lanci.

Les auteurs des quatre derniers ouvrages se sont soumis au décret de la sacrée Congrégation, et ont eux-mêmes condamné leur œuvre. — M. l'abbé Gaetano Guttierez, dont le *Discours sur la nécessité d'abolir tous les Ordres religieux en Sardaigne*, a été condamné le 12 janvier 1850 (V. notre tome IX, p. 346), s'est également soumis à ce décret.

son Archevêque, avait retiré tous les exemplaires déposés chez son libraire, et avait interdit d'en vendre un seul. Nous crûmes dès lors devoir garder le silence sur une œuvre ainsi désavouée, — Nous ne doutons pas que M. l'abbé Laborde ne suive bientôt l'exemple édifiant des auteurs qui se sont soumis au décret porté par la sacrée Congrégation de l'Index.

OUVRAGES

Condamnés et défendus par la Congrégation de l'Index.

La sacrée Congrégation de l'Index, par un décret publié le jeudi 20 mars dernier, défend et condamne les ouvrages suivants :

Dei limiti delle due potestà, ecclesiastica e secolare, dissertatio postuma dell' Ab. Vincenzo *Bolgeni*, donec corrigatur.

Il Costante (*le Constant*), 1 volume in-8°, sans indication de lieu ni de temps.

In universam theologiam tractatus isagogicus-prolegomena, auctore Paulo *Philipponi*.

Dizionario delle date, dei fatti, luoghi ed uomini storici, o repertorio alfabetico di cronologia universale, etc., etc., publicato a Parigi da una Società di dotti e letterati, sotto la direzione di A.-L. d'*Harmonville*. Versione italiana. Venezia, 1844.

Elements of logic, by Richard *Whately*, D. D. (1) (*Eléments de logique* de Richard *Whately*).

A Pilgrimage to Rome, by the R. Hobart *Seymour* (*Pèlerinage à Rome*, par le Rév. Hobart *Seymour*.)

L'auteur de l'*Egypte pharaonique, ou Histoire des institutions des Egyptiens sous leurs rois nationaux*, ouvrage condamné par décret du 27 juin 1850 (V. p. 144 du présent volume), s'est soumis à ce décret de la manière la plus louable, et a lui-même réprouvé son œuvre.

(1) Le docteur Whately est l'archevêque protestant de Dublin.

TABLES.

I.

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie Catholique*, A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la Table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse ; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

Nº 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.

2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, tels que les artisans et les habitants des campagnes.

3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.

4. — — aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.

5. — — aux PERSONNES INSTRUITES qui aiment les lectures graves et solides

6. — de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE OU PHILOSOPHIQUE.

*. — d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.

†. — qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.

A. Livres qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.

Y. Livres absolument MAUVAIS.

M. Ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.

R. *Placée toujours après un chiffre*, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve*.

Y. *Placée après un chiffre*, cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée*, et qui ne peut être *lu que par quelques-uns* et pour des *raisons exceptionnelles*.

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres, indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

B.

C.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

O.

P.

S.

T.

U.

V.

III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

M.

N.

O.

P.

ERRATA.

Page 482, *lignes* 8 *et* 14, sage liberté ; *lisez :* juste liberté.
Page 492, *ligne* 5, et providence de l'homme, qui ; *lisez :* providence de l'homme, et qui.